

Rapport 2025



EST DE LA RDC : DES CRIMES DE GUERRE COMMIS CONTRE LA PRESSE

**PORTRAITS
CROISÉS DE DEUX
JOURNALISTES
RÉSILIENTS...**

Témoignages

**CEUX QUI ONT FUI LA GUERRE
POUR NE PAS MOURIR...**



SOMMAIRE

Éditeur : Journaliste en Danger (JED)

Directeur de rédaction : Tshivis Tshivuadi

Rédaction : Tshivis Tshivuadi, Tuver Wundi, Christiane Mujinga, Freddy Upar, Sadibou Marong, Jeanne Lagarde

Mise en page : Sandra Héno

Administration et communication : Ingo Vediena, Lady Kamanga

IT Manager : Jim Mutombo

JED remercie tous ses partenaires qui ont rendu possible la publication de ce Rapport, ainsi que ses correspondants qui ont contribué à dénoncer les cas d'atteintes à Kinshasa et en Provinces.

3 | Avant-propos

4 | Introduction : des crimes de guerre commis contre la presse en RDC

7 | Le Bilan en chiffres des années Kabila et Tshisekedi

15 | Tendances nationales

16 | Interview

18 | Portraits croisés de deux journalistes résilients

20 | Témoignages

24 | Le tour des provinces des correspondants

28 | Journaliste en danger (JED) appelle à la mobilisation des médias pour assurer le suivi de l'accord de paix entre la RDC et le Rwanda

29 | Déclaration d'engagement des professionnels des médias pour la Paix et la Sécurité face à la guerre d'agression contre la RDC par le Rwanda

30 | Recommandations spécifiques

AVANT PROPOS

LA PRESSE PRISE EN ÉTAU À L'EST DE LA RDC

Par Jeanne Lagarde

Chargée de plaidoyer Afrique subsaharienne de RSF

La République démocratique du Congo (RDC) a chuté de 10 places par rapport à l'année dernière dans le Classement mondial de la liberté de la presse établi par Reporters sans frontières (RSF) en 2025 et occupe désormais la 133^e place sur 180 pays et territoires. En cause, la guerre qui sévit à l'est du pays depuis plusieurs années, notamment depuis la prise de la ville de Goma, en janvier 2025, par les rebelles du M23 soutenus par l'armée rwandaise.

L'année 2025 a été particulièrement terrible pour les journalistes du Nord et du Sud-Kivu. Dès le mois de janvier, un directeur de radio communautaire s'inquiétait : « *Nous ne savons plus quoi faire pour échapper aux bombes qui sont en train de tomber sur les civils* ». Les journalistes sont ciblés pour leur travail d'information : assassinats, enlèvements, arrestations arbitraires, détentions, agressions, pillages et fermetures de radios communautaires par dizaines, vol de matériel, menaces directes...

Ces atteintes sont accompagnées de leur lot de conséquences. Les radios communautaires, vecteurs d'information de proximité essentiels, sont réduites au silence et reprennent difficilement. Une majorité de journalistes sont contraints de fuir, d'entrer dans la clandestinité et d'abandonner leur travail, laissant un désert informationnel derrière eux. L'autocensure s'installe. En un mot, l'accès à l'information est gravement compromis.

Et, alors que la situation exige plus de rigueur que jamais dans le traitement de l'information, il faut aussi composer avec d'autres enjeux. Parmi eux, le contrôle de l'information par les parties prenantes de la guerre : dans les territoires occupés, le M23 interdit de relayer certains médias basés dans la capitale Kinshasa, impose des directives et des éléments de langage, menace les journalistes quand il n'essaie pas de les recruter en tant que communicants. De son côté, le Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (CSAC), censé être le garant de la liberté de la presse, multiplie les décisions restrictives et la censure.

Alors que la presse est prise en étau entre les violences et injonctions des rebelles du M23 et les menaces des autorités étatiques, que l'insécurité est omniprésente et que les infrastructures nécessaires à la transmission de l'information sont perturbées, vers qui s'informer ? Et comment continuer à le faire ?

Ce rapport restitue un travail de recherche et de recueil de témoignages mené par les équipes de Journaliste en danger (JED), partenaire de RSF depuis plusieurs années. Il dresse de manière méticuleuse et à travers plusieurs témoignages un tableau alarmant de la situation des médias et des journalistes à l'est de la RDC depuis la prise de Goma en janvier 2025, et met en lumière la vulnérabilité des professionnels des médias, dont le travail est plus essentiel que jamais.

Il rappelle, enfin, une nécessité trop souvent oubliée : toute solution à cette grave crise doit absolument prendre en compte la protection et le respect du droit à l'information. Ce dernier ne peut être assuré qu'en cessant d'attaquer ou de mettre en danger les journalistes.

INTRODUCTION

DES CRIMES DE GUERRE COMMIS CONTRE LA PRESSE EN RDC

La Communauté internationale a célébré, le 2 novembre 2025, la 12^e Journée internationale de lutte contre l'Impunité des crimes commis contre les journalistes.

C'est en décembre 2013, et à l'initiative de la France, que la 68 session de l'Assemblée Générale des Nations Unies, a adopté une Résolution intitulée « La sécurité des journalistes et la question de l'impunité ». Elle a proclamé la date du 2 novembre comme la Journée internationale contre l'impunité des crimes commis contre les journalistes, en mémoire des deux journalistes français, Ghislaine Dupont et Claude Verlon, assassinés le 2 novembre 2013, à Kidal au Mali.

Cette Résolution condamne toutes les attaques et violences contre les journalistes et professionnels des médias.

Elle exhorte les gouvernements à prévenir les violences contre les journalistes et en faire rendre compte les auteurs devant la justice.

Elle demande également aux gouvernements de promouvoir un environnement sûr et propice où les journalistes travaillent de manière indépendante et sans ingérence quelconque extérieure...

L'Assemblée Générale des Nations Unies, a adopté une Résolution intitulée « La sécurité des journalistes et la question de l'impunité ».

La défense de la liberté de la presse qui est une composante essentielle de la liberté d'expression, ainsi que la protection des journalistes contre toutes les formes d'exactions, et la lutte contre l'impunité des personnes identifiables qui portent atteintes à ces valeurs fondamentales, constituent des axes majeurs du combat que mène JED depuis plusieurs années.

La célébration de cette journée nous donne l'occasion de réaffirmer nos engagements en faveur du droit pour les journalistes de faire leur travail en toute liberté, en toute indépendance, et sans risques pour leur vie ou pour leur sécurité.

C'est également la raison pour laquelle nous avons choisi cette date du 2 novembre pour rendre public notre Rapport annuel sur l'état de l'exercice de cette liberté en République Démocratique du Congo (RDC).

Ce nouveau Rapport est intitulé : « **EST DE LA RDC : DES CRIMES DE GUERRE COMMIS CONTRE LA PRESSE...** ».

La tragédie sécuritaire et humanitaire qui frappe l'Est de la RDC depuis plusieurs années, n'a pas épargné les journalistes et médias pris en étau entre les différents groupes armés.

Menaces, enlèvements, séquestrations, disparitions, enrôlements idéologiques forcés des journalistes ; fermetures et pillages des installations des médias, etc... Le bilan de la prise de la ville de Goma; fin janvier 2025 ; puis de la chute de Bukavu quelques semaines après, par les rebelles du M23 appuyés par l'armée rwandaise, est lourd pour la presse congolaise.

Les affrontements entre les Forces armées de la RDC (FARDC), et ces milices rebelles ont fait des milliers de morts, provoqué des mouvements massifs des populations, et réduit plusieurs médias locaux au silence. La progression des rebelles dans plusieurs localités sous leur contrôle, où ils tentent de soumettre les médias à leur idéologie, a contraint une cinquantaine des journalistes à fuir les zones occupées pour trouver refuge ailleurs...

Le nombre d'attaques ciblées contre les journalistes et les restrictions contre la liberté de l'information enregistrée; depuis le début de l'année; dans les deux provinces du Nord et du Sud Kivu, est le plus important de toutes les provinces de la RDC. Il s'agit des menaces directes à l'intégrité physique des journalistes, des radios vandalisées, fermées ou censurées pour empêcher les journalistes d'être les témoins de toutes sortes d'exactions et des crimes qui se commettent sous l'administration des rebelles. Et pour couronner le tout, l'enrôlement forcé, sous couvert de formations idéologiques, des journalistes dans des camps de formation où ils apprennent le maniement des armes.

Beaucoup de médias ont vu également leurs installations détruites et plusieurs journalistes menacés ont été

contraints de fuir les zones d'insécurité sous contrôles des rebelles pour se réfugier dans d'autres provinces.

Lors de la prise de Goma, la majeure partie des radios (49) émettant dans cette ville et des télévisions (7) avaient cessé de fonctionner à la suite de la coupure du courant électrique sur l'ensemble de la ville lors de l'avancée des rebelles.

Nombre de journalistes se sentant menacés se sont réfugiés dans les installations de la Mission des Nations Unies (Monusco) ou dans des hôtels plus sûrs.

Plusieurs installations des médias ont été occupées par les rebelles

Certaines chaînes des radios qui émettaient dans certains coins du territoire de Lubero passé sous administration de la rébellion, ont sensiblement réduit leurs programmes, ne supportant pas le dictat des animateurs de ce mouvement d'une part, mais aussi par crainte de représailles éventuelles.

La problématique de la sécurité des journalistes en période de crises ou des conflits armés vise à promouvoir un débat plus large sur la sécurité des journalistes travaillant dans des zones de conflits et de guerre.

Beaucoup de professionnels des médias ont payé le prix fort de cette insécurité, soit par la mort, les disparitions, les arrestations ou les destructions des infrastructures.

Les journalistes congolais travaillant à l'Est du pays ou ailleurs dans les zones qui ne sont pas touchées par la guerre n'ont pas été épargnés par cette crise sécuritaire.

Prenant prétexte de la persistance du conflit armé à l'Est de la République démocratique du Congo, les autorités congolaises ont, à leur tour, accentué, au cours des derniers mois, des pressions et menaces sur les acteurs de la presse nationale et internationale.

La situation actuelle de la liberté de la presse se caractérise par plusieurs décisions et des déclarations officielles tendant à imposer un régime de censure et une ligne de conduite aux journalistes et médias couvrant ce conflit armé.

Les affrontements entre les Forces armées de la RDC (FARDC), et ces milices rebelles ont fait des milliers de morts, provoqué des mouvements massifs des populations.



JED s'insurge contre cet enrôlement forcé des journalistes dans les rangs de la rébellion qui consacre la fin des médias indépendants et la mort du journalisme professionnel dans ces territoires.

A titre illustratif de ces pressions politiques sur les médias, on note les faits ci-après :

1. Les décisions prises, depuis le mois d'avril 2024, par le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel et de la Communication (CSAC), d'interdire aux médias de diffuser les informations en rapport avec la rébellion dans l'Est de la RDC sans se référer aux sources officielles ; de ne plus diffuser des débats ou émissions à téléphones ouverts à propos des opérations militaires ou même d'interviewer les forces dites négatives.
2. Dans une déclaration publique faite le 7 janvier 2025, le Président du CSAC, Christian Bosembe, a menacé de suspendre les médias internationaux accusés de relayer des informations perçues comme favorables aux groupes armés. Au même moment, une lettre officielle de mise en garde était adressée aux médias internationaux suivants: RFI, France 24 et TV5 Monde, dénonçant un traitement jugé partisan et déséquilibré des événements, amplifiant la défiance envers la presse.
3. Le 8 janvier 2025, lors d'une réunion du Conseil Supérieur de la Défense, présidée par le Président de la République, Félix Tshisekedi, le gouvernement a renforcé cette posture en annonçant des mesures supplémentaires contre ceux qu'ils qualifient de « médias partisans ». Cette décision a été suivie par le retrait de l'accréditation des journalistes d'Al Jazeera, accusés de manquements graves aux normes journalistiques et d'apologie du terrorisme.
4. Parallèlement, le ministre de la Justice, Constant Mutamba, a émis des déclarations controversées sur Twitter, menaçant des sanctions extrêmes, y compris la peine de mort, pour tout acteur politique ou social, y compris les journalistes qui relayeraient les informations jugées favorables aux groupes rebelles, et considérées comme démobilisatrices des militaires engagés au front.

Dans ces conditions, le métier de journaliste, reste un travail dangereux en RDC.

L'appauvrissement du secteur médiatique accentué par le contexte des conflits politiques affaiblit irrémédiablement les capacités des journalistes à résister aux pressions et aux manipulations politiciennes, et de contribuer efficacement à l'instauration de la démocratie en RDC au travers du droit qu'ont les journalistes d'informer en toute liberté et sécurité et celui du public d'être informé au travers des médias libres et professionnels.

Au moment où s'annoncent des pourparlers diplomatiques pour un retour de la paix dans cette partie du pays, Journaliste en danger (JED) en appelle à des actions urgentes pour mettre fin aux violations des droits de l'homme, et aux graves atteintes à la liberté de la presse qui se commettent dans les territoires sous contrôle de l'Alliance AFC-M23.

Pour JED, seuls des médias et une presse libre peuvent accompagner efficacement les dynamiques de paix en cours, dans un environnement de sécurité pour les journalistes.

JED s'insurge contre cet enrôlement forcé des journalistes dans les rangs de la rébellion qui consacre la fin des médias indépendants et la mort du journalisme professionnel dans ces territoires. De même, JED condamne l'imposition d'un black-out sur toutes les informations provenant des territoires sous contrôle du gouvernement et l'interdiction faite à tous les médias de relayer des propos ou déclarations négatives sur le mouvement rebelle. Ces interdictions ont été faites lors d'une réunion tenue à Bukavu (Sud-Kivu), le 23 février 2025, par des responsables de la Communication du M23, devant une soixantaine de responsables des médias et des journalistes de la province qui ont reçu à cette occasion une dizaine de directives.

Toutes ces attaques et menaces à l'intégrité physique des journalistes, les pressions pour forcer les médias à diffuser des informations contrôlées; ainsi que l'enrôlement idéologique des journalistes violent le droit international sur la liberté de la presse et d'expression, et constituent des crimes dont les responsables ne peuvent demeurer impunis.

Journalistes en danger (JED) dénonce vigoureusement ce climat général d'insécurité dans lequel travaillent les journalistes congolais dans les zones sous contrôle de la rébellion et appelle ces forces rebelles au respect du travail des journalistes et de leurs droits.

Au moment où se tiennent des pourparlers pour la fin de la guerre à l'Est entre la RDC et le Rwanda sous la médiation des Etats Unis, JED demande instamment à tous les protagonistes, que soit inscrite à l'agenda de ces négociations, la question de la liberté des médias et la protection des journalistes, pour un engagement conséquent des médias dans les processus de paix en cours dans la région.

LE BILAN EN CHIFFRES

DES ANNÉES KABILA ET TSHISEKEDI

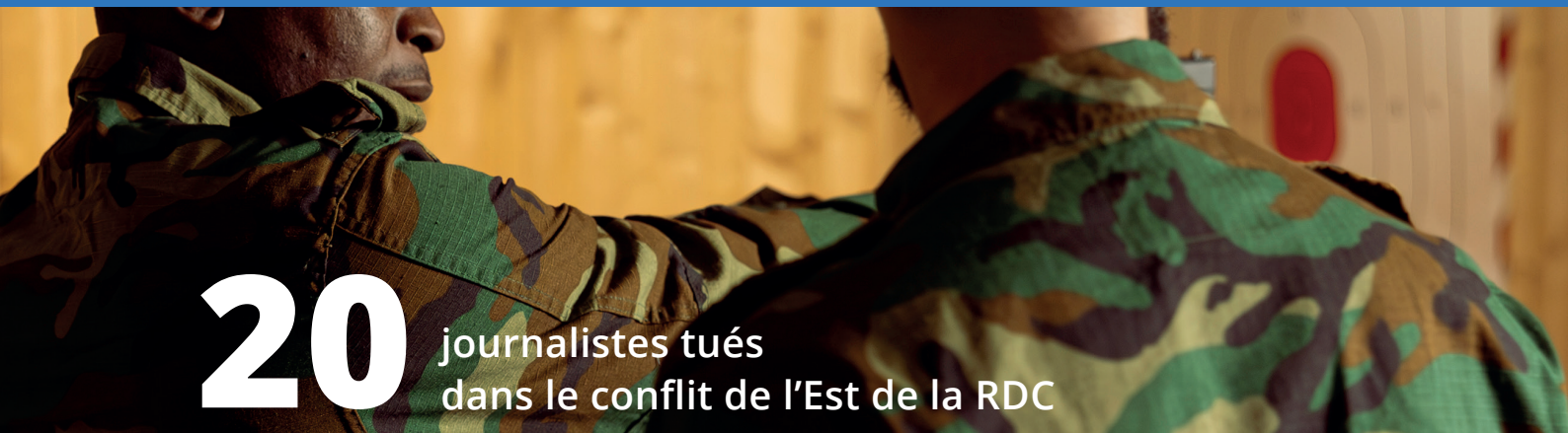
2 670 journalistes tués, portés disparus, détenus, médias détruits

Année après année, les différentes statistiques des menaces et des violences que subissent les professionnels des médias dans leur travail, indiquent que le métier d’informer constitue l’un des métiers les plus périlleux pour ceux qui l’exercent en RD Congo. Les journalistes congolais sont de plus en plus soumis à des pressions terribles, politiques, économiques, juridiques et judiciaires.

Depuis plusieurs années, en effet, et sur base de l'article 19 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, JED n'a eu de cesse de tirer la sonnette d'alarme sur les dangers qui menacent cette liberté de presse ; de dénoncer les assassinats des journalistes ; d'exiger la libération de ceux qui sont emprisonnés ; d'alerter sur ceux qui font l'objet des menaces, d'intimidations ou d'agressions de toutes sortes. Sans oublier les médias eux-mêmes souvent menacés de suspension ou subissant la furie des fossoyeurs de la liberté de penser et d'informer. Et pour ceux qui ont été tués à cause de leur travail ; pour ces « héros de la liberté » et pour leurs proches, JED s'engage pour demander la reconnaissance de la Nation.

A ce jour, ils sont près d'une trentaine sur une liste qui reste ouverte, tant que ceux qui les ont tué ou commandité leurs assassinats continueront à courir... et qu'il n'y a aucune enquête menée par la police ou la justice.

CATEGORIES DES VIOLATIONS	1994	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL
Journalistes tués	2	1	0	0	0	0	1	0	1	2	2	1	1	1	1	0	0	2	2	1	0	0	1	2	4	0	0	2	3	30
Journalistes portés disparus		1	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	2	0			7
Journalistes en prison		2	3	4	1	0	0	0	2	1	0	2	0	0	0	3	3	1	10	0	0	1	0	0	0	3	25			61
Journalistes incarcérés		31	20	15	10	2	2	9	13	11	10	6	3	17	9	7	16	7	12	10	7	15	6	9	10	31	3			291
Journalistes interpellés		10	30	23	14	23	23	14	43	16	54	39	20	27	33	46	21	31	8	27	42	38	10	31	28	3	5			659
Journalistes agressés, maltraités ou torturés		1	8	14	5	11	11	6	8	25	15	17	10	7	28	6	18	19	13	14	16	19	18	31	19	18	17			374
Journalistes et médias menacés ou harcelés		4	8	8	8	7	7	17	10	28	23	17	13	8	29	23	21	21	2	13	16	11	10	15	33	49	20			421
Pressions administratives, économiques ou judiciaires		21	36	15	4	13	13	16	16	20	45	23	16	13	17	15	20	8	25	3	3	16	0	1	1	0	18			378
Entraves à la libre circulation de l'information		3	8	0	7	9	9	4	15	22	14	5	12	14	43	75	20	11		20	37	21	41	27	15	17	0			449
TOTAL	2	74	113	79	49	66	67	66	108	125	163	110	75	87	160	175	119	100	72	88	121	121	86	117	111	123	88	2		2 670



20 journalistes tués dans le conflit de l'Est de la RDC

PIERRE KABEYA | 1994

Reporter au journal KIN MATIN paraissant à Kinshasa

Date, lieu et circonstances de la mort / disparition : tué le 8 juin 1994 à Kinshasa, il a été retrouvé mort couvert de son journal dans un caniveau près du camp militaire Loano de Kinshasa/Kintambo.

ADOLPHE KAVULA MISSAMBA | 1994

Directeur du journal pro opposition « NSEMO »

Date, lieu et circonstances de la mort / disparition : tué le 12 novembre 1994, très probablement à la suite des tortures subis dans les geôles des services de sécurité de Mobutu à Kinshasa, et son cadavre abandonné à Kasangulu dans la province du Bas-Congo.

BELMONDE MAGLOIRE MASSINHOUN | 1998

Directeur du journal Le Point Congo, et ancien photographe du Maréchal Mobutu

Date, lieu et circonstances de la mort / disparition : disparu depuis le 13 septembre 1998 à Kinshasa, alors qu'il collaborait les services de sécurité du régime du Président Laurent Désiré Kabila.

AKITE KISEMBO | 2003

Interprète de l'envoyé spécial de l'AFP (Agence France Presse) à Bunia

Date, lieu et circonstances de la mort / disparition : porté disparu depuis le 3 juillet 2003 à Bunia, dans la province Orientale. Kiseembo avait été enlevé par un groupe de miliciens de l'UPC (Union des patriotes congolais de Thomas Lubanga) pendant l'opération militaire française appelée « Artemis » en Ituri.

PASCAL KABUNGULU | 2005

Homme des médias et Activiste des droits de l'Homme

Date, lieu et circonstances de la mort / disparition : abattu par balles à son domicile dans la nuit du 31 juillet au 1^{er} Août 2005 par deux hommes en tenue militaire et un autre en civil armés des fusils mitrailleurs, à Bukavu, dans la province du Sud Kivu.

FRANCK NGYKE KANGUNDU | 2005

Journaliste chef de la rubrique politique au journal La Référence Plus paraissant à Kinshasa

Date, lieu et circonstances de la mort / disparition : assassiné dans la nuit du 3 novembre 2005 à son domicile de Kinshasa, en compagnie de son épouse Hélène Mpaka par des hommes en armes qui guettaient leur retour chez eux.

KAYILU MUTOMBO | 2006

Technicien de maintenance de CCTV (Canal Congo télévision), chaîne privée de télévision émettant à Kinshasa

Date, lieu et circonstances de la mort / disparition : retrouvé poignardé, le 29 mars 2006, sur le site de Kisanga (Lubumbashi), dans la province du Katanga, abritant l'émetteur relais de CCTV qui a été aussi endommagé par les assaillants.

LOUIS MWAMBA BAPUWA | 2006

Journaliste Freelance, rédacteur de plusieurs articles politiques dans les journaux de Kinshasa

Date, lieu et circonstances de la mort / disparition : tué à son domicile de Kinshasa/Matete dans la nuit du 8 juillet 2006 par trois hommes armés qui avaient tiré sur lui à bout portant.

SERGE MAHESHE KASOLE | 2007

Journaliste et secrétaire de rédaction à Radio Okapi, un projet conjoint de la MONUC et de la Fondation Hirondelle

Date, lieu et circonstances de la mort / disparition : assassiné le 13 juin 2007 en pleine rue, et devant ses amis Serge Muhima et Alain Mulimbi, à Bukavu/ Sud-Kivu.

PATRICK KIKUKU WILUNGULA | 2007

Reporter-photographe à l'ACP (Agence Congolaise de Presse) à Goma dans la province du Nord-Kivu

Date, lieu et circonstances de la mort / disparition : tué d'une balle tirée à bout portant dans la tête, à quelques mètres de son domicile, le 9 août 2007, par des hommes armés non identifiés à Goma, Nord Kivu. Son appareil photo ainsi que ses téléphones portables ont été emportés.

DIDACE NAMUJIMBO | 2008

Journaliste à Radio Okapi, un projet conjoint de la MONUC et de la Fondation Hirondelle

Date, lieu et circonstances de la mort / disparition : tué d'une balle tirée à bout portant au cou, dans la nuit du 21 novembre 2008 près de son domicile, à Bukavu, dans la province du Sud-Kivu, alors qu'il revenait de son travail.

BRUNO KOKO CHIRAMBIZA | 2009

Journaliste et chroniqueur culturel à Radio Star, une station privée émettant de Bukavu

Date, lieu et circonstances de la mort / disparition : poignardé en pleine poitrine la nuit du 23 Août 2009, par un groupe de 8 personnes, alors qu'il revenait d'une fête en compagnie d'un de ses amis, dans une rue de Bukavu/ Sud Kivu.

PATIENT CHEBEYA BANKOME | 2010

Journaliste cameraman indépendant travaillant pour plusieurs télévisions à Béné/, Nord-Kivu, à l'est de la RDC

Date, lieu et circonstances de la mort / disparition : tué par balles, lundi 5 avril 2010 vers 22h30 locales dans sa résidence de la commune de Mulekera par trois hommes armés et en tenue militaire.

KAMBALE MUSONIA | 2011

Journaliste à Radio Communautaire de Lubero Sud, radio associative émettant à Kirumba (à 140 kms de Goma/Nord Kivu)

Date, lieu et circonstances de la mort / disparition : tué, mardi 21 juin 2011 vers 19h30, à quelques mètres de son domicile, par des hommes armés qui lui ont tiré trois balles à bout portant dans la poitrine.

KENNEDY MUMBERE | 2014

Journaliste à la Radio Télévision Muungano d'Oïcha, station émettant à Oïcha/Nord-Kivu

Date, lieu et circonstances de la mort / disparition : il a succombé de ses blessures, dimanche 16 février 2014, après avoir reçu des balles, samedi 15 février 2014, lors d'une embuscade tendue par les rebelles Ougandais ADF.

ROBERT CHAMWAMI | 2014

Journaliste de la Radio-Télévision Nationale congolaise (RTNC)/Goma

Date, lieu et circonstances de la mort / disparition : tué par balle vendredi 26 décembre 2014 soir à Goma/Nord Kivu par deux hommes armés non autrement identifiés.

SOLEIL BALANGAV | 2015

Journaliste à la Radio Communautaire de Monkoto (Ancienne Province de l'Equateur)

Date, lieu et circonstances de la mort / disparition : attaqué violemment à l'aide d'un couteau, jeudi 16 avril 2015, par un individu présenté comme le fils du superviseur de l'hôpital général de Monkoto, qui lui a tranché la gorge.

MARCEL LUBALA KALALA | 2016

Journaliste à la RTNC/ Mbuji-Mayi

Date, lieu et circonstances de la mort / disparition : abattu, mardi 15 novembre 2016 vers 1 heure du matin, par des hommes armés et en tenues militaires en sa résidence. Après avoir maîtrisé tous les membres de sa famille, ils ont ligoté son épouse devant les enfants. Lubala a reçu trois balles en voulant prendre la fuite. Après l'avoir abattu, ses tueurs ont rapidement ramassé son corps baignant dans le sang qu'ils ont trainé dans sa chambre à coucher, disant à sa femme : « *Enfin on l'a eu* ».

LE BILAN EN CHIFFRES

PAPY MAHAMBA MUMBERE | 2019

Journaliste à la Radio Communautaire de Lwemba, en territoire de Mambasa, dans la province de l'Ituri

Date, lieu et circonstances de la mort / disparition : attaqué et tué à son domicile, le samedi 2 novembre 2019 vers 20 heures, par un groupe d'hommes munis des machettes et des couteaux. Après avoir cassé la porte de la maison, les assaillants ont proféré des sérieuses menaces de mort au journaliste avant de le poignarder au niveau du thorax et au ventre au point de faire sortir ses intestins. Voulant secourir son mari, sa femme a aussi été grièvement blessée à l'aide d'une machette. Le corps sans vie du journaliste a été ensuite trébuché dans la cour de son domicile avant d'incendier sa maison. Aucune enquête judiciaire ou policière n'a été menée.

BWIRA BWALITSE | 2020

Directeur de la Radio Communautaire de Bakumbule (RCBA), station émettant à Kalembe dans le territoire de Walikale à environ 130 Km de Goma

Date, lieu et circonstances de la mort / disparition : enlevé, le mardi 16 juin 2020 dans la matinée, par des hommes armés sur la route Kalembe-Pinga, dans la localité Bushimoo, pendant qu'il revenait de la cité Peti, où il était allé ouvrir une autre station de sa radio. Aucune enquête n'a été ouverte par les autorités provinciales ou nationales compétentes pour retrouver les journalistes ou pour connaître le mobile de son exécution.

PIUS MANZIKALA | 2020

Journaliste à Ruwenzori Voice Radio (RVR) émettant à Mutwanga dans le territoire de Beni/Nord-Kivu

Date, lieu et circonstances de la mort / disparition : enlevé, samedi 11 décembre 2020, par des hommes appartenant à un groupe rebelle dénommé Forces Démocrates et Alliés (ADF/MTM). Manzikala et une vingtaine d'habitants de Kasusukumu-Nzenga, village situé à 5 Km de la cité de Mutwanga, ont été kidnappés par des hommes armés et la plupart d'entre eux sont encore pris en otage par leurs ravisseurs armés, alors que d'autres ont été tués et leurs corps retrouvés.

BARTHELEMY KUBANABANDU CHANGAMUKA | 2021

Journaliste-animateur de l'émission « Sécurité alimentaire » diffusée sur les ondes de la Radio Communautaire de Kitshanga (CORAKI FM)/ Nord-Kivu

Date, lieu et circonstances de la mort / disparition : attaqué, le dimanche 9 mai 2021, dans l'enclos de son domicile par deux hommes armés en tenue civile qui lui ont tiré à bout portant, huit balles. Après avoir commis leur forfait, ces assaillants ont seulement pris le téléphone portable du journaliste avant de prendre fuite.

HÉRITIER MAGAYANE | 2021

Journaliste de la RTNC, station locale de Rutshuru/ Nord-Kivu

Date, lieu et circonstances de la mort / disparition : tué, le 8 août 2021, à l'arme blanche par un groupe d'hommes non autrement identifiés. Les bourreaux ont eu suffisamment de temps parce qu'ils ont même procédé, sans être inquiétés, à l'extraction du nœud gorgien de la victime, qu'ils ont emporté. Le crime a eu lieu à Bunyangula, petit village qui sépare Rutshuru-centre de la cité commerciale de Kiwanja, voisine, à environ 70 Km au nord de Goma, dans le territoire de Rutshuru.

JOEL MUSAVULI | 2021

Directeur de la Radio télévision Communautaire de Biakato (Ituri)

Date, lieu et circonstances de la mort / disparition : la nuit du vendredi à samedi 14 Août 2021, des hommes armés ont fait irruption chez Joël Musavuli et l'ont poignardé au cou et il succomba de ses blessures peu de temps après. Sa femme, également prise pour cible, a été hospitalisée dans un état critique. Joël était déjà contraint avec 8 autres journalistes de vivre en clandestinité à cause des menaces proférées à leur encontre par des groupes armés.

TSHONGO KIBWANA | 2021

Date, lieu et circonstances de la mort / disparition : tué le 15 juillet 2021 à Kalunguta.

EDMOND BAHATI | 2024

Coordonnateur de la Radio catholique Maria, émettant à Goma/Nord-Kivu

Date, lieu et circonstances de la mort / disparition : assassiné de plusieurs balles dans la soirée du 27 Septembre 2024, alors qu'il retournait à son domicile, dans le quartier Ndosho, en commune de Karisimbi. Ses assaillants ont emporté ses téléphones et autres biens de valeur avant de lui cribler des balles à la poitrine.

YOSHUA KAMBERE MACHOZI | 2024

Animateur de la Radio communautaire de Mpety, située à 180 kilomètres à l'ouest de Goma, dans le Nord-Kivu

Date, lieu et circonstances de la mort / disparition : arrêté par des membres du mouvement armé M23 (Mouvement du 23 mars) le 29 octobre 2024, après avoir pillé et emporté tout le matériel de la radio communautaire. le journaliste a été retrouvé mort huit jours plus tard, le 6 novembre 2024. Son corps sans vie gisait au bord d'une rivière dans le village de Katobi, à quatre kilomètres de la ville de Mpety.

JEMIMAH DIANE MOGWO | 2024

Journaliste à la Radio-Télévision nationale congolaise (RTNC), chaîne nationale

Date, lieu et circonstances de la mort / disparition : attaquée par des « kulunas », des délinquants armés, alors qu'elle rentrait chez elle après avoir présenté le journal télévisé de 23h00 du jeudi 21 novembre 2024. L'attaque, survenue près du camp Kokolo, l'avait laissée inconsciente après un violent coup à la tête. Secourue par un policier, et transportée à l'hôpital militaire du camp Kokolo avant d'être transférée pour des soins spécialisés. Alors que son état semblait stable jeudi dernier, il s'est brusquement détérioré, entraînant son décès le dimanche 24 novembre 2024.

WILONDJA MAZAMBI FISTON | 2025

Journaliste à la Centrale de Monitoring des médias de Bukavu, ancien de RTNC et Le souverain (Province du Sud-Kivu)

Date, lieu et circonstances de la mort / disparition : il a succombé de ses blessures des suites de graves tortures dont il a été victime la nuit du 4 au 5 Aout 2025. Son corps a été ramassé dans la rue après avoir été enlevé par un commando armé de la rébellion du M23 , de la place Mulamba jusqu'au quartier Nyalukemba, à l'endroit connu sous le nom de Chez Mangaza. Il a rendu l'âme à son arrivé à l'hôpital général de Bukavu.

PATRICK ADONIS NUMBI | 2025

Cofondateur et directeur de la chaîne de télévision locale Pamoja TV à Lubumbashi / Haut- Katanga

Date, lieu et circonstances de la mort / disparition : son corps sans vie a été découvert dans la nuit du 7 janvier 2025, au terminus de bus de Lubumbashi, dans le sud-est de la RDC. Il avait les marques de quatre coups de machette à la tête et de plusieurs coups de couteau aux côtes. L'un de ses yeux était sorti de l'orbite, et son bras gauche était brisé. « Dans la culture locale, de telles mutilations sont généralement un signe de punition », témoigne un confrère.



Après l'avoir abattu, ses tueurs ont rapidement ramassé son corps baignant dans le sang qu'ils ont trainé dans sa chambre à coucher, disant à sa femme : « Enfin on l'a eu ».

Des chiffres en baisse, mais la censure en hausse

Depuis quelques années, On note une tendance à la baisse des statistiques des différentes atteintes contre la presse; de moins en moins des journalistes arrêtés ou en prison à cause de leur travail ; et que la Nouvelle Loi sur la presse dite Loi Muyaya constitue une avancée majeure, ce qui, sans doute a permis à la RDC de gagner et de marquer quelques points précieux au dernier classement mondiale de RSF, en passant de la 154^{ème} place en 2019, à la 123^{ème} place en 2024.

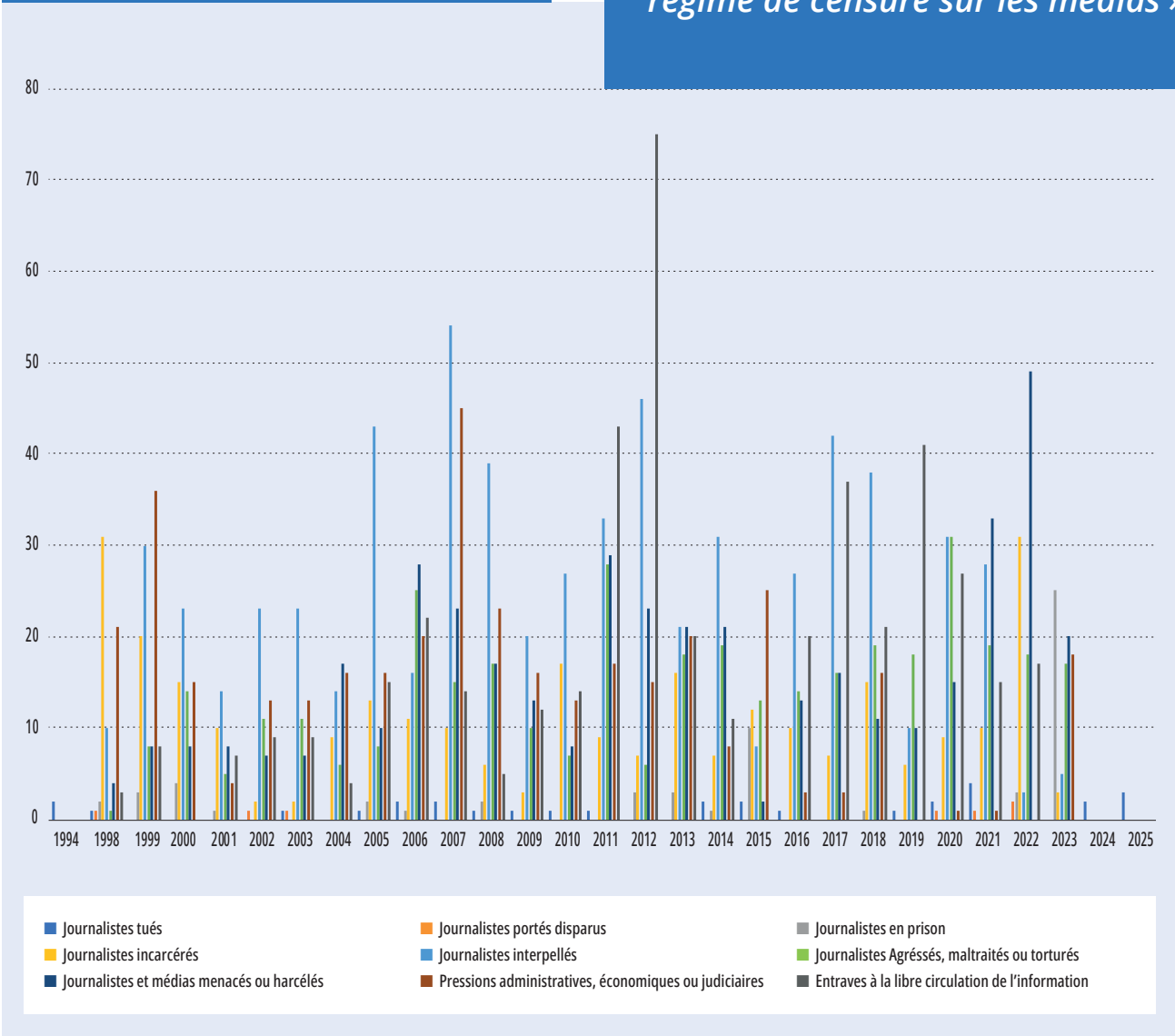
Mais en même temps, on assiste à une tendance inverse, celle de la montée de la Censure, par des multiples actions ou tentative de musellement de la presse.

Le retour en force ou la montée des cas de censure contre les journalistes et contre les médias constitue l'une des plus grandes menaces pour la liberté d'expression et pour la démocratie dans notre pays.

Dans ce Rapport, nous disons que :

« La situation sécuritaire fragile, notamment en raison des conflits armés persistant à l'Est du pays, ne doit pas servir de prétexte aux autorités pour entraver le travail normal de la presse et imposer un régime de censure sur les médias ».

Nombre total des atteintes de 1994 à 2024



1011

journalistes arrêtés ou interpellés

Les principales atteintes à la liberté d'expression

D'une manière générale, la RDC coche toutes les cases des 9 catégories de la typologie des atteintes à la liberté de la presse telles que répertoriées par JED et RSF. A savoir : Les assassinats des journalistes ; les arrestations ou privations de liberté ; les violences physiques et la Censure.

Cependant la catégorie qui arrive en tête est celle des arrestations et emprisonnement des journalistes pour

des plus ou moins longues périodes. Elle est suivie par la catégorie des cas de censure qui comporte : la fermeture des médias, les interdictions des émissions et les destructions des installations des médias dans les but de les réduire au silence. Enfin, vient la catégorie des violences physiques qui culminent parfois aux assassinats, souvent précédés par des menaces directes ou indirectes.

Le règne de l'impunité pour les prédateurs...

Ceux qui incarnent cette censure sont connus. Ils ont des visages d'hommes et de femmes. Ils occupent des postes de responsabilité. On les retrouve dans les institutions ou dans les services de sécurité. Ils opèrent dans les territoires sous contrôles des rebellions ou dans les zones gouvernementales.

Les violences contre les journalistes ; les arrestations et privations des libertés ; les attaques contre les installations des médias ou les suspensions des émissions, qui ne visent qu'une chose : faire taire les journalistes et réduire au silence des voix qui dérangent doivent être considérées comme des crimes contre la presse et contre la démocratie.

De Kabila à Tshisekedi : La démocratie en péril

Après la première passation pacifique de pouvoir intervenue le 20 décembre 2018 entre le chef de l'état sortant et son successeur, et au regard des premiers signaux de détente enregistrés sur la première période de 6 mois suivant l'entrée en fonction du nouveau Président qui s'était engagé à promouvoir la presse pour qu'elle joue véritablement son rôle de quatrième pouvoir, tous les espoirs étaient permis pour l'amélioration de la situation sécuritaire des journalistes.

En effet, sous le régime Kabila qui a régné pendant 18 ans de pouvoir, la situation de la liberté de la presse en RDC était encore parmi les plus déplorable de l'Afrique subsaharienne ; le pays est demeuré au bas du Classement mondial de la liberté de la presse établi par Reporters Sans Frontières. En 2017 et en 2018, la RDC y occupait la 154^{ème} place sur 180 pays alignés, soit son rang le plus bas. Violences, intimidations et arrestations arbitraires sont parmi les principaux traits caractéristiques de l'environnement hostile dans lequel évoluaient les journalistes.

Les bonnes promesses et l'espoir suscité à l'avènement du nouveau pouvoir n'ont pas suffi pour améliorer les conditions de travail des journalistes en mettant

notamment fin à l'impunité qui prévaut pour les cas d'attaques contre les journalistes ou leurs médias.

La petite détente d'attaques contre la presse observée quelques mois après la prise du pouvoir, en janvier 2019, du Président Tshisekedi, notamment, la réouverture des médias proches de l'opposition qui étaient fermés au Katanga, ainsi que le rétablissement du signal de la radio France Internationale (RFI) qui était brouillé pendant plusieurs semaines, et le rétablissement du réseau internet après 21 jours de coupure ; n'étaient que des trompe-l'œil dans la mesure où aucun acte concret n'avait été posé par les nouvelles autorités dans le but de promouvoir la liberté de la presse ou de renforcer la sécurité ou la protection des journalistes.

Quid de la liberté d'expression en ligne ?

La liberté d'expression en ligne n'est pas épargnée. La volonté d'étouffer les médias en ligne et de restreindre les espaces de liberté et d'expression est très manifeste en RDC, surtout en période de crise politique grave. Il est en fait coutume de voir couper la connexion internet et les services des messageries ainsi que le brouillage

de certains signaux d'émission radio chaque fois que l'opposition, les organisations de la société civile et les mouvements citoyens projettent d'organiser des manifestations pacifiques jugées hostiles à l'ancien régime. .

Les principaux auteurs des atteintes à la liberté de la presse

Si sous l'ère du Président Joseph Kabila, les principaux responsables d'attaques contre les journalistes et les médias se limitaient essentiellement aux services de l'ordre, des renseignements congolais et aux autorités nationales ou provinciales, à l'ère du nouveau chef de l'Etat, par contre, les militants des différentes formations

politiques (pouvoir actuel et opposition) figurent également parmi les bourreaux de la liberté de la presse. Et au nombre de principaux bourreaux se sont ajoutés par ailleurs, les miliciens et les groupes armés dans les provinces de l'Est- du pays, sous contrôle des rebellions.



Après les Etats Généraux de la Presse

Dans un communiqué rendu public, le vendredi 3 mai 2024, à l'occasion de la célébration, de la journée mondiale de la liberté de la presse, JED s'est inquiété de la multiplication des cas de restrictions de la liberté de la presse et d'expression qui ont marqué le début du deuxième mandat du Président Félix Tshisekedi.

En effet, après la tenue en janvier 2022 à Kinshasa, des Etats généraux de la presse, la RDC s'était engagée sur la voie de la réforme du cadre légal de l'exercice de la liberté de la presse en se dotant d'une nouvelle loi sur la presse, savoir L'Ordonnance-Loi n° 23/009 du 13 mars 2023.

Outre le fait qu'elle comporte plusieurs dispositions problématiques sur l'exercice de cette liberté et la sécurité des journalistes, cette nouvelle Loi n'est toujours pas appliquée et respectée concernant, notamment, les infractions de presse, ou le renforcement des mécanismes de protection et de sécurisation des journalistes, etc.

En dépit de l'engagement du Président de la République, Félix Tshisekedi, lors de la clôture de ces Etats généraux, d'accompagner la Dépénalisation des délits de presse et de garantir l'indépendance des médias, le constat qui se dégage est que les journalistes et les médias congolais restent exposés aux diverses pressions et actes de censures, aux arrestations arbitraires et aux menaces directes et indirectes.

TENDANCES NATIONALES

CHRONIQUE

Diddy MASTAKI

MOURIR EN SILENCE : À KINSHASA, LE SOUVENIR EFFACÉ DES DERNIERS SOLDATS DE L'INFORMATION DANS LES ZONES OCCUPÉES PAR LE M23

« Ils n'avaient ni armes, ni uniformes. Leur seule défense : un carnet, une caméra, une voix. Dans les territoires envahis par le M23, ces journalistes locaux étaient les derniers soldats debouts, les sentinelles de la vérité, abandonnés sur une ligne de front que Kinshasa semble avoir oubliée ».

Au cœur du Nord-Kivu, quand les armes ont parlé plus fort que les mots, eux sont restés. Pour documenter l'indicible, pour relayer les cris des civils, pour refuser le silence. Face à l'avancée du M23, alors que les institutions reculaient, que les ONGs se repliaient et que les connexions se coupaient, ils ont tenu bon. Ils sont devenus la seule ligne de défense face à l'effacement.

Mais à quel prix ?

Abandonnés sans soutien matériel ni protection, ces journalistes ont vécu ce que vivent les soldats isolés : la peur, l'isolement, l'épuisement. Certains ont disparu. D'autres se sont tus, contraints par la peur ou les menaces. Et à Kinshasa, bien loin du fracas des armes, leur sort ne suscite qu'un souvenir diffus quand il ne tombe pas dans l'oubli.

À Goma, la famille de David M., un nom d'emprunt du journaliste de terrain contraint à la clandestinité depuis fin janvier 2025, vit dans une détresse totale. Père de quatre enfants, David s'était fait remarquer pour ses reportages sur les violations des droits humains dans le territoire de Nyiragongo. Depuis la prise de la ville, il vit caché, incapable de rejoindre sa famille ou d'exercer son métier. Sa femme, vendeuse de poissons, peine à nourrir les enfants. Le loyer est impayé depuis deux mois, les enfants ne vont plus à l'école, et les maladies infantiles re- viennent faute de soins.

« On parle de paix et de réconciliation à Kinshasa, mais chez nous, c'est la faim et la peur », témoigne son épouse les larmes aux yeux ».

La famille de David n'est pas la seule à lancer un cri de détresse. Plusieurs confrères réfugiés à Goma ou encore bloqués dans les zones occupées appellent à l'aide.

« Nous supplions les autorités, les organisations de défense de la presse, les ONG et les partenaires

internationaux de ne pas nous laisser mourir dans l'oubli », déclare un journaliste du territoire de Rutshuru, lui aussi en clandestinité. **« Il est encore temps de nous sauver, de nous protéger, de permettre à nos familles de vivre dans la dignité ».**

« Le social des journalistes, c'est un champ de ruines », dénonce un ancien correspondant de Rutshuru, aujourd'hui réfugié à Goma.

« Nous avons tout donné pour informer, pour alerter, pour que Kinshasa sache. Mais aujourd'hui, qui se souvient de nous ? », a-t-il déclaré.

Dans cette guerre asymétrique, l'information est un champ de bataille. Ceux qui s'y aventurent sans casque ni blindage sont aussi des combattants. Et pourtant, les journalistes congolais des zones occupées ont été laissés sans gilets, sans soutien, sans reconnaissance.

À Kinshasa, le silence des autorités sur leur sort résonne comme une trahison. Dans la capitale, les hommages officiels pleuvent pour les militaires tombés. Mais qu'en est-il des voix éteintes de la presse locale, ces « soldats de l'ombre » qui ont tout risqué pour que la lumière soit faite ?

Il est temps que la République rende justice à ses journalistes. Car mourir en silence, c'est mourir dans l'oubli. Et l'oubli, dans une nation qui se veut démocratique, est une faute grave.

Diddy MASTAKI

Retrouvez l'actualité de toute la République Démocratique du Congo et découvrez les régions, les traditions et coutumes jusque-là inconnues. Contact : info@congorassurance.com | +243 820 383 209 | 999 611 151



INTERVIEW

3 questions à Jacques VAGHENI Coordonnateur du CORACON

Quels sont les défis auxquels font face les journalistes dans les provinces en situation de guerre actuelle ?

La Province du Nord-Kivu est divisée en zones du Gouvernement et en zone sous contrôle de la rébellion. Ceci est le premier défi pour la construction d'une information impartiale. En effet, dans la zone sous contrôle de l'AFC/M23, même si les rebelles n'ont pas formellement interdit le traitement des informations, les journalistes travaillent sous une grande autocensure par peur d'être pris pour cibles. Un activiste musicien avait été tué à Goma quelques jours après l'arrivée des rebelles alors qu'il venait de publier une chanson qui dénonçait les exactions contre les civils.

Le journaliste Tuvur Wundi a été interpellé pendant 11 jours par les rebelles sans que le vrai motif soit communiqué à la presse. Dans la zone sous contrôle du gouvernement, la situation n'est pas non plus saine. Des journalistes continuent d'être traqués. Cette année, un journaliste a été interpellé à Beni (Trésor Kamabu) avant d'être relâché une semaine après. Un autre journaliste (Zachée Matina) a dû quitter la ville de Beni après avoir été traité d'espion de M23 par l'autorité provinciale. Il vit actuellement en clandestinité.

Et puis, le gouvernement comme la rébellion ont imposé des règles de censure: le CSAC demande à ne pas accorder la parole à la rébellion et celle-ci censure les déclarations unilatérales de Kinshasa diffusées dans les zones qu'elle contrôle. Comment alors construire une information équilibrée dans cette situation? Pourtant, Kinshasa négocie actuellement avec les rebelles pour la paix. Alors, pourquoi ne pas aussi ouvrir une brèche de couverture de ce processus en accordant la parole à tous les acteurs... Peut-être une question de plaidoyer...

En outre, beaucoup de médias ont perdu leurs équipements (émetteurs, ordinateurs, tables de mixage, kits solaires,) par pillage, vol, extorsion, etc et ont dû arrêter de travailler.

Les autres défis sont liés à une précarité économique plus prononcée qui affecte les médias dans ce contexte de guerre, la vie en dehors de la famille pour les journalistes déplacés, manque de couverture sanitaire dans ce temps, bref, le journaliste traverse une situation de grande vulnérabilité dont l'immensité des besoins humanitaires non résolus rend extrêmement fragile son activité professionnelle.

Qu'en est-il du projet Sauti Ya Wahami en termes d'action et résultat ?

Le projet Sauti ya wahami a mis ensemble les associations des médias UNPC-CORACON-JED-REMEDI et LABENEVOLENCIJA pour accompagner les journalistes déplacés. Il était question de les impliquer dans la production d'un bulletin d'informations couvrant la situation des personnes déplacées et des celles qui étaient dans les zones contrôlées par la rébellion dès les premiers combats (Rutshuru, Masisi puis le Sud de Lubero). Près de 80 journalistes ont été encadrés à Goma (au centre de presse de l'UNPC), à Beni, Lubero et Butembo. Pour alimenter le bulletin, les journalistes déplacés avaient la charge de produire des reportages qui étaient rémunérés comme des piges. A Rutshuru, les rebelles du M23 avaient interdit la diffusion de ce bulletin au motif qu'ils n'étaient pas associés à la discussion même pour des sujets qui les concernaient. Ce projet a été un grand succès, dans la mesure où il a donné le sourire aux journalistes en situation difficile tout en rendant visible les besoins humanitaires des déplacés et d'autres personnes affectées par la guerre.

Que pouvez-vous recommander aux autorités congolaises, aux partenaires techniques et financiers de la RDC, et aux journalistes, pour permettre aux médias de l'Est de faire face à cette grave crise ?

- a) La guerre doit prendre fin, la guerre tue la presse.
- b) La question du fonctionnement des médias en zone de conflit doit être inscrite à l'agenda de Doha pour consacrer un couloir de liberté de presse visant à un accompagnement médiatique responsable du processus de rétablissement de la paix amorcé par le gouvernement.
- c) Les appuis pour la protection de journalistes en situation de détresse doivent être renforcés pour nous permettre de faire face à des éventualités qui sont devenues beaucoup plus fréquentes.
- d) Des programmes pour soutenir la résilience et réhabilitation des médias frappés par la guerre sont à mettre en place pour permettre aux médias de l'est de se relancer et de rendre à la population un travail professionnel.

Le CORACON

Le Collectif des Radios et Télévisions Communautaires du Nord-Kivu (CORACON), est une organisation non gouvernementale de droit congolais qui accompagne le développement du secteur médiatique avec un accent particulier sur les radios et les télévisions communautaires.

En appuyant les médias associatifs et communautaires, le CORACON essaie d'assurer que les communautés multiculturelles et les populations les plus défavorisées accèdent à l'information et que leur voix soit aussi portée plus haut, notamment auprès des instances de décision.

Voilà pourquoi la devise du Coracon est libellée « Tous pour la liberté de la presse et la voix des communautés ».

Fort de ses 65 radios partenaires basées essentiellement au Nord-Kivu, CORACON a réussi à mettre en place un réseau des médias engagés pour la cause de la paix, la liberté d'expression et le développement à la base.

Un homme déplacé se tient au sommet d'une colline pour capter le signal radio.
© Alexis Huguet / AFP

PORTRAITS CROISÉS

DE DEUX JOURNALISTES RÉSILIENTS...



Tuver WUNDI

Un Journaliste aux milles visages

Tuver Wundi est journaliste de profession, directeur à la Radio télévision Nationale Congolaise (RTNC) Nord-Kivu, jusqu'à l'occupation de cette ville par les rebelles du M23, et correspondant principal du Réseau d'alertes de JED depuis plusieurs années.

Chef des Travaux dans l'enseignement supérieur et universitaire, il enseigne les cours ayant trait à la communication et à l'environnement dans plusieurs institutions universitaires en province.

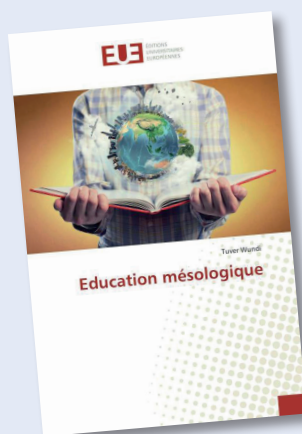
Tuver Wundi est formateur en journalisme et détient aussi une licence en gestion et administration des projets. Il est actuellement Team leader dans la coalition régionale des organisations de la société civile sur le plaidoyer de la gestion des ressources naturelles dans le Grands Lacs, il est expert congolais au comité exécutif du Réseau Africain de la promotion et défense de la liberté d'expression (AFEX) basé à Accra au Ghana.

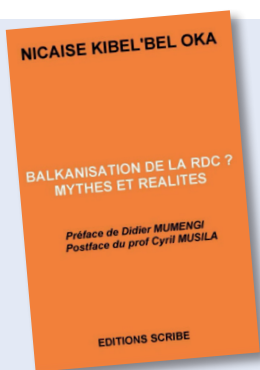
Il a publié non seulement des articles scientifiques, mais aussi monté des modules de formation dans plusieurs domaines de communication, management et gestion durable des ressources naturelles. Dans la revue scientifique « *Cahiers Africains des Droits de l'Homme et de la Démocratie* », il a publié les articles : L'éducation mésologique et la communication environnementale, voies d'implication des populations dans la conservation de la Nature : cas du secteur sud du Parc National des Virunga ; cet article a été publié par la suite en format livre aux éditions universitaires européennes sous le titre : **Éducation mésologique**.

Promoteur et responsable des plusieurs organisations des jeunes, Tuver Wundi a reçu quelques récompenses dans son domaine de la presse et de promoteur culturel ainsi que la gestion durable des ressources naturelles.

Tuver a fait l'objet, durant sa carrière de plusieurs détentions injustifiées tant par les services de renseignement du gouvernement de la RDC que de la rébellion.

Vice-président National de l'Association des Journalistes Sportifs du Congo, Il est membre permanent de la commission provinciale des productions culturelles du gouvernement provincial du Nord-Kivu.





Nicaise KIBEL'BEL OKA, ou les Coulisses de la guerre de l'Est...



On ne peut s'empêcher de l'affirmer haut et fort ! La RDC dispose de ses journalistes d'investigation.

L'un des maîtres de cordée de cette cohorte, et l'un des plus connus, parce que l'un des plus intrépides, est sans conteste Nicaise Kibel'Bel Oka. Pour preuve, son champ d'investigation est ni plus ni moins l'histoire si complexe, si sensible et si existentielle, de l'Afrique des Grands Lacs. Il s'agit de cette région qui cumule à elle seule, tous les scandales : par sa surpopulation, la plus forte du continent ; par la grande concentration des ressources naturelles tant revendiquées par l'économie mondiale ; par les violences extrêmes et parfois crapuleuses générées par l'exploitation sauvage et prédatrice de ces richesses ; mais surtout par cette longue guerre qui y a élu domicile et qui s'apparenterait, au propre comme au figuré, à la moyenâgeuse « guerre de cent ans ».

Que le terroir natal de Nicaise Kibel'Bel Oka soit le Kwilu, situé à l'autre antipode du pays, loin de cet espace de l'Ituri et du grand Kivu, c'est d'autant mieux. Cela confirme sa grande stature, à la fois de chercheur indépendant et de patriote engagé fermement dans la recherche de solution aux équations de survie de la Nation.

Comme chercheur, Nicaise Kibel'Bel Oka se veut un parfait observateur-participant. Au cœur de cette grande région martyre, de l'Ituri au Sud-Kivu en passant par le Nord-Kivu, il assure, depuis des lustres, tel un missionnaire, une présence active, toujours prêt à courir derrière les informations de première main, questionnant les acteurs et les témoins, et s'efforçant de faire des synthèses critiques des éléments collectés. Ce n'est donc pas par hasard si son journal a précisément eu pour nom ; « *Les Coulisses* ». Rien que cette appellation justifie à suffisance son intérêt d'aller au-delà de l'événementiel pour découvrir les raisons profondes des faits rapportés.

Décidément ce journaliste avait vocation d'exercer pleinement le « métier » d'historien du présent, comme l'a annoncé si bien, naguère, Marc Bloch (*Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, Paris, Armand Colin, SHS édition 2023, édition récente).

C'est donc dire que, de simple journaliste, Nicaise a fini par acquérir une notoriété confortable dans la bonne intelligibilité de la situation de l'Est. Rien que son récent ouvrage « *Balkanisation de la RDC ? Mythes et réalités* » (Bruxelles, éditions Scribe, 2021) constitue à lui seul

une belle « défense et illustration » de cette légitimité intellectuelle acquise sur le tas. Il s'y est efforcé de découvrir l'impensé des discours et gesticulations qui s'opèrent sur cette région des Grands Lacs et dans celle-ci, rappelant avec à-propos le contexte global antérieur du Soudan voire des Balkans.

Le présent ouvrage nous permet d'aller plus loin. C'est un véritable essai d'analyse physiologique de cette guerre. D'abord, l'auteur en fait une lecture d'un seul tenant, donnant à découvrir les liens existant entre ses multiples séquences, depuis les conquêtes de l'AFDL jusqu'à la dernière aventure du M 23 encore et toujours en cours, en passant par l'épisode du CNDP qui a succédé à celui du RCD. Ensuite, il nous propose une lecture strictement « du dedans », qu'il est sans doute le seul à avoir pu réaliser. Une lecture qui vient, fort heureusement, enrichir et compléter les nombreuses lectures « du dehors » qui sont faites de cette histoire tragique.

Ici, l'auteur nous prend par la main et nous guide dans la caverne ténébreuse de cette guerre. Il nous donne à découvrir de nombreux détails, y compris les contradictions et les conflits internes, l'identité des acteurs de l'ombre, ceux qui passent pour des faucons, démarqués des colombes, sans oublier les victimes expiatoires de cette velléité de conquête.

Cette lecture si fine, si nuancée, si méticuleuse, était indispensable parce que inespérée, pour percevoir les possibles lueurs, lointaines soient-elles, conduisant vers la sortie de ce long tunnel. Car, l'évidence s'impose à ce niveau. Pour échapper au piège de l'étreinte de cette pieuvre géante qu'est la coalition maffieuse internationale, décidée à étouffer l'éclosion du grand Congo, prospère et solidaire, notre pays n'a pas d'autre choix que de couper, paiement, l'une après l'autre, les multiples tentacules de cette immonde bête.

Comme historien, je ne peux que saluer cet effort de porter atteinte à l'une des tentacules de cette pieuvre, encourager les lecteurs : acteurs politiques, universitaires, militants de la société civile et des organisations humanitaires, à glaner, ici et là, dans cet ouvrage, des informations dont ils auraient besoin dans la bonne compréhension de cette situation si complexe de l'Est du Congo.

Il est, en effet, grand temps qu'ensemble, nous puissions inventer et imposer une aurore à cette grande nuit.

Témoignages

CEUX QUI ONT FUI LA GUERRE POUR NE PAS MOURIR...



Marie Noël KABUYA

« Je suis Marie Noël Kabuya née Kalambaie, je porte le nom de Amisi par le lien du mariage et mère d'un garçon.

Journaliste reporter, je suis Directrice des informations à Mishapi voice TV un média de Goma en RDC avec des représentations dans le pays.

J'ai travaillé dans le programme CONADER et Génération Grands Lac, tous en faveur de la paix et j'ai couvert beaucoup d'événements officiels sur la guerre et la paix au Nord Kivu.

Un certain 26 janvier 2025 à 17 h, je dépose des vidéos à la station de la RTNC Goma, c'était une assurance des gouvernants face à la chute de Goma déjà annoncée. Je quitte alors la station de la RTNC et je vais à la maison, j'apprends alors à 20h que les autorités politico-militaires et administratives s'en vont à Bukavu et nous voilà seule dans la ville entre les mains des inconnus.

Le 27 janvier 2025, un appel me parvient des nouvelles autorités par un numéro inconnu. Je dois me rendre dit-il pour m'identifier car je m'étais délocalisée fuyant les impacts des balles qui tombaient sur mon balcon. Je dois préciser que j'habitais le quartier office à proximité de l'aéroport de Goma, un lieu où la résistance des FARDC a pris trois jours.

Le 31 janvier 2025, suite à des fortes pressions de la part des nouveaux dirigeants qui m'accusaient d'avoir réalisé des reportages pour les FARDC, je suis allée me réfugier à la Monusco. Cette dernière m'extirpera, le 1^{er} février 2025, par Kigali. Le 2 février elle me gardera à sa base de Entebbe pour me déposer à Beni lieu le plus proche de Kampala le lendemain.

Je vis actuellement à Beni comme déplacée de guerre, mais je continue à exercer mon métier en qualité de journaliste-reporter et directrice des informations de MISHAPI VOICE TV. J'habite dans une famille d'accueil. Pendant ce temps, des perquisitions ont été effectuées dans ma résidence à Goma où, le 8 juillet 2025, ils ont fini par remorquer mon véhicule qu'ils ont amené à l'ANR de Goma.

Durant cette période, mes proches ont été inquiétés, notamment, mon bailleur ; mon chauffeur qui s'est réfugié à Bujumbura, et mon domestique qui a fui abandonnant la maison à causes des menaces.

...suite à des fortes pressions de la part des nouveaux dirigeants qui m'accusaient d'avoir réalisé des reportages pour les FARDC, je suis allée me réfugier à la Monusco.



Blaise IRENGE

« Je suis un journaliste photographe à l'Agence Congolaise de Presse basé à la direction provinciale du Nord-Kivu à Goma.

J'ai fui Goma, en passant par le Rwanda, puis l'Ouganda où j'ai eu l'appui de la Monusco pour arriver à Kinshasa. A Kinshasa je continuais à recevoir des messages de menaces de la part des inconnus au nom du groupe milicien Wazalendo APCLS basé sur l'axe Nyiragongo et qui me promettaient de me retrouver quel que soit l'endroit où je serais. Ces inconnus m'accusaient d'être en collaboration avec le M23. Du coup, j'ai eu le soutien de ALP et la SNJ et SOS Enfants France pour quitter Kinshasa. Je suis en France depuis le 11 mars 2025.

Dès novembre 2024, j'ai été poursuivi par une faction de miliciens Wazalendo opérant l'axe Nyiragongo suite à une documentation d'enquête sur la présence des enfants parmi les combattants du groupe APCLS du colonel Janvier Karairi, réalisée pour le compte de SOS Enfants France et Caritas Congo.

Après la prise de Goma, certains de ces miliciens restés à Goma ont pu pénétrer chez moi le soir du 6 février. Le 8 février, je me suis décidé à quitter Goma pour Kinshasa, puis pour la France.

Dès novembre 2024, j'ai été poursuivi par une faction de miliciens Wazalendo opérant l'axe Nyiragongo...



Valery MUKOSASENGE

« Je suis un journaliste reporter et Directeur général du média en ligne Larepublique.net, président de la commission de discipline et de l'éthique professionnelle de l'UNPC/Nord-Kivu.

Juste 3 jours après la prise de la ville de Goma, j'avais pris la route nationale quittant Goma vers Rutshuru à Moto en passant par Lubero, Butembo avant de m'installer à Beni (chef-lieu provisoire de la province du Nord-Kivu). J'ai été inquiété par les proches de Corneille Nangaa, son conseiller politique, Magloire Paluku. Pour eux, ils sont toujours journalistes. Pourtant, ils étaient déjà dans le monde politique avant de rejoindre le M23. Comme président de la commission de discipline, j'avais organisé une conférence de presse au centre de presse le 20 juin 2024 de recadrage pour dire qu'aucun journaliste n'avait adhéré au M23.

Mon avenir professionnel est sombre vu la guerre qui ne prend pas fin. Le rétablissement de la paix pourrait être un salut pour une presse libre, mais pendant ce temps nous ne savons pas toujours vivre 7 mois après.

J'ai été inquiété par les proches de Corneille Nangaa, son conseiller politique, Magloire Paluku. Pour eux, ils sont toujours journalistes.



Daniel MICHOMBERO

« Je suis journaliste de formation et de profession, spécialisé dans le reportage sur les conflits armés et les questions humanitaires dans l'Est de la RDC.

J'ai travaillé pendant plusieurs années dans le Nord-Kivu avec différents médias locaux et nationaux. Mon expérience m'a également amené à collaborer avec des organisations internationales sur des projets de communication et de sensibilisation liés aux droits humains et au processus de paix. Je suis actuellement fondateur et responsable du média réelActu, un espace indépendant qui vise à informer sur la réalité des crises que traverse notre pays, tout en donnant la parole aux communautés affectées.

Lorsque la guerre s'est intensifiée dans ma ville, la situation est devenue intenable aussi bien sur le plan sécuritaire que professionnel. Les menaces contre les journalistes s'étaient multipliées, et j'étais particulièrement exposé à cause de mes reportages sur les exactions commises par les groupes armés.

J'ai quitté la ville en urgence en date du 27 janvier 2025, en empruntant un itinéraire difficile et risqué. Ce départ n'était pas un choix de confort mais une nécessité pour préserver ma vie et continuer à témoigner. J'ai pris cette décision parce que rester sur place signifiait mettre ma vie en danger, mais aussi mettre en péril ma famille. La destination immédiate était une zone plus sécurisée, où je pouvais au moins reprendre mon souffle et réfléchir à la manière de poursuivre ma mission de journaliste. Ce déplacement était donc à la fois une stratégie de survie et une manière de préserver ma liberté d'expression dans un contexte où celle-ci était violemment réprimée. Je crois profondément en la force du journalisme comme outil de changement et de défense de la dignité humaine.

Ce départ n'était pas un choix de confort mais une nécessité pour préserver ma vie et continuer à témoigner. J'ai pris cette décision parce que rester sur place signifiait mettre ma vie en danger, mais aussi mettre en péril ma famille.





Anicet KIMONYO

« Depuis la résurgence de la guerre dans le nord de la province du Nord-Kivu, les médias et les journalistes font face à un nouveau vent de défis pour la liberté de la presse. La guerre du M23 a eu pour moi, journaliste, une dimension particulière.

C'est un conflit qui a longuement duré, provoquant de graves conséquences humanitaires que les rebelles refusent de voir exposées.

C'est aussi la guerre la plus meurtrière depuis 2006. Tout journaliste qui ose dire la vérité, quelle qu'elle soit, devient un ennemi.

Cette énième guerre, qui épuise la population, se distingue des précédentes par l'absence d'adhésion populaire à la rébellion. Face à ce désintérêt, les rebelles ont investi le terrain médiatique pour tenter de vendre leur cause et gagner le soutien des communautés.

De son côté, le gouvernement congolais a lui aussi mobilisé sa communication afin de rallier les cœurs et pousser la population à rejeter la rébellion.

À l'ère des nouvelles technologies, les réseaux sociaux sont devenus des canaux

instantanés de diffusion de vraies et de fausses informations, les médias ont dû rapidement adapter leur mode de travail. Les belligérants, eux, ont transformé ces plateformes en instruments de communication. Pour certains, elles servent à diffuser des informations crédibles, tandis que pour d'autres, elles deviennent des outils de propagande.

C'est dans ce contexte qu'est née l'idée de créer un média dont l'objectif est d'éclairer le quotidien du citoyen et de diffuser une information rigoureuse, notamment sur la situation sécuritaire. Par sa rigueur dans le traitement et la diffusion des faits, Tazama RDC s'est imposé dans la société comme une référence de crédibilité. Mais cette impartialité dérange et chaque camp perçoit cette rigueur comme une menace. Ainsi, à la guerre des armes s'ajoute une guerre médiatique. Dès lors, chaque information, déclaration d'un journaliste ou d'un média est exploitée par les belligérants selon qu'elle sert les intérêts de l'un ou de l'autre camp.

Malgré cela, Tazama RDC s'efforce chaque jour pour mettre la lumière sur le quotidien des citoyens en disant les faits, même face aux restrictions imposées par les autorités, qui interdisent aux médias de donner la parole aux rebelles.

Ces défis nous ont forgés. En tant que reporter de guerre et spécialiste de la région de Grands-Lacs, je passe mes journées dans les zones de conflit pour mettre la

lumière sur le quotidien des citoyens ordinaires, bravant ainsi la peur et les menaces directes ou indirectes des rebelles du M23 et de leurs alliés.

Mais les dangers ne viennent pas que de ce camp. J'ai également fait face aux menaces des Wazalendo, des civils armés défendant leurs terres. Parler de leurs exactions exige une extrême prudence, car ces milices sont issues même des communautés locales ce sont les enfants des villages, ce qui nous oblige à s'autocensurer dans certains cas si non alors diffuser certaines informations sous anonymat ou pseudonyme.

Mais ces menaces n'ont fait que renforcer notre détermination à raconter les faits et à mettre en lumière la souffrance des civils, à raconter le quotidien de ce citoyen qui reste à mouvement permanent, fuyant la guerre, toujours les premières victimes.

La chute de la ville de Goma, siège des institutions provinciales a marqué un tournant. Dans des conditions extrêmes, nous avons dû improviser des stratégies de survie tout en restant actif en tant que reporter de Guerre et trouver des voies de sortie.

Dans les zones contrôlées par le M23, aucune liberté de presse n'existe, tout journaliste qui publie une information défavorable au mouvement s'expose à l'arrestation pour les plus chanceux ou à la disparition. Les populations elles-mêmes vivent dans la peur, rares sont celles qui osent témoigner devant les caméras. Les rebelles contrôlent tout, jusqu'à ce que chaque journaliste diffuse.

Du côté gouvernemental, la situation est un peu différente mais pas totalement libre la censure y est plus douce, et la peur d'aborder certains sujets sensibles reste présente. Cependant, contrairement aux zones rebelles, une marge de liberté permet encore aux journalistes d'enquêter et de questionner.

Comprendre et rendre compte, sans préjuger ni militer : tel est notre levier et boussole en tant que Reporter de guerre.

LE TOUR DES PROVINCES

BUKAVU

Des assassins présumés d'un journaliste présenté en public

Wilondja Mazambi Fiston, jeune journaliste âgé d'une trentaine d'années, travaillant à la Centrale de Monitoring des Médias, un programme de surveillance éthique et déontologique de l'Union Nationale de la Presse du Congo (UNPC), à Bukavu, chef-lieu de la province du Sud-Kivu, sous contrôle de la Coalition des rebelles de l'AFC et du M23, a succombé à ses blessures, des suites de graves tortures dont il a été victime.

Son corps avait été retrouvé, le mardi 5 août 2025 au matin, dans la rue, baignant dans son sang, avec une corde au cou.

Wilondja Manzambi avait été enlevé, la veille, par un « commando armé » vers 18h aux environs de la Place Mulamba, non loin de son domicile.

Réagissant à cet assassinat, JED a, à travers un communiqué, demandé aux responsables rebelles de l'AFC/M23, de clarifier le meurtre du journaliste. Le 6 août 2025, les responsables de la rébellion, à Bukavu, ont indiqué avoir arrêté trois militaires impliqués dans cet assassinat à savoir : Eric, Maombi et Hadj non autrement identifiés. Ces militaires ont avoué avoir mis fin à la vie de Wilondja. Ils ont été acheminé vers la prison de haute sécurité de la rébellion à Tchanzu sans ouverture d'un procès.

Le mouvement rebelle de l'AFC-M23 renforce les restrictions contre les médias dans les territoires sous occupation.

Le chef du département de la communication, des médias et des postes de l'AFC/M23, **M. Lawrence Kanyuka**, a tenu une réunion le lundi 18 août 2025 avec des responsables de radios, télévisions et médias en ligne à Bukavu, au cours de laquelle des menaces de fermeture ont été proférées à l'encontre des médias non conformes à une réglementation imposée unilatéralement par ce groupe armé. Lors de cette rencontre, les représentants des médias ont été sommés de se plier à une nouvelle note circulaire n°33 imposant une redevance annuelle, une autorisation de fonctionnement et une assignation de fréquence. Un détachement d'inspection serait même prévu dans les jours à venir pour forcer l'application de ces mesures, sous menace de fermeture pure et simple des médias qui refuseraient de s'y conformer. Plus préoccupant encore, les médias ont été interdits de relayer toute information jugée favorable au régime de Kinshasa, aux FARDC ou aux Wazalendo, sous prétexte du « principe de réciprocité » vis-à-vis des restrictions imposées par les autorités congolaises.

GOMA

Le journaliste Bahati Wakahasha Jérémie a été incarcéré pendant 18 jours dans un cachot de la rébellion

Bahati Wakahasha Jérémie, journaliste à la Radio Télévision Chrétienne Porte Etroite (RTCPE) émettant à Goma, a été brutalement arrêté, le dimanche 25 mai 2025, par des militaires du mouvement rebelle AFC/M23, au quartier Mugunga, dans la commune de Karisimbi, non loin du bar Parc des Princes, près du lieu communément appelé « Amour ». Le journaliste a été conduit et retenu dans un cachot de la rébellion situé dans l'enclos des bureaux de l'Assemblée provinciale du Nord-Kivu, au quartier Himbi, à Goma, pendant 18 jours. Il y était interrogé autour de sa source d'information traitant de la disparition du chef du groupement de Munigi, en territoire de Nyiragongo, Janvier Bangumya.

Le journaliste Jérémie avait partagé, à travers les réseaux sociaux, une publication copiée sur la page Facebook, Swahili facile, alertant autour de cette disparition.

Un journaliste arrêté pour avoir dénoncé l'enrôlement forcé des jeunes dans la rébellion

Le journaliste **Ricardo Olenga**, de la Radio Kako FM, a été arrêté samedi 19 septembre 2025 à Goma par les services de renseignements de l'AFC-M23, qui contrôle actuellement la ville.

Selon plusieurs sources, il lui est reproché d'avoir diffusé, sur la chaîne YouTube de la radio, une vidéo devenue virale, dans laquelle on voit une habitante de Goma témoigner du calvaire quotidien de la population depuis l'arrivée des rebelles, évoquant aussi les campagnes d'enrôlement forcé visant les jeunes dans les zones sous contrôle du mouvement rebelle.

Olenga a été gardé au cachot de la rébellion situé dans l'enclos du bureau de l'Assemblée Provinciale au quartier Himbi. Il n'a pas eu droit à quelconque visite.



BENI

Un journaliste d'un média en ligne arrêté pour « outrage au Chef de l'Etat »

Trésor Kamavu, journaliste du média en ligne Okapinews.net, a passé près d'un mois au cachot de l'auditorat militaire de la ville de Beni.

Arrêté le 13 mars 2025 puis libéré le 11 avril, Kamavu a été poursuivi pour outrage au chef de l'Etat. Il a été confronté à une publication faite par lui sur Facebook et à travers des groupes Whatsapp, dans laquelle il répète, avec un ton moqueur, en mode selfie, entouré par certains cadres de la rébellion de l'AFC/M23, dans l'enceinte du gouvernorat du Nord-Kivu, une phrase prononcée par le chef de l'Etat, Felix Tshisekedi ; au cours d'un meeting, indiquant que Goma ne tombera pas et à la moindre escarmouche l'armée prendra ses responsabilités.

Un journaliste entre en clandestinité suite aux menaces du gouverneur

Zachée Mathina, journaliste correspondant de l'Agence Congolaise de Presse à Beni, province du Nord-Kivu, est entré en clandestinité depuis le 14 Aout 2025, craignant pour sa sécurité. Il dit craindre les menaces du gouverneur Militaire du Nord-Kivu, Général Major Kakule Somo Evariste, après avoir, publié sur son compte X (Tweeter) une alerte d'un prétendu détournement de 1 million 250 mille dollars, alloué à la construction de la rue Jumulani sur la voirie urbaine de la ville de Beni et l'opacité dans l'utilisation des taxes perçues sur le carburant dans la province. Son tweet indiquait que les travaux sont suspendus depuis une période.

Dans un échange avec la population à Butembo, lundi 18 Aout 2025, le gouverneur militaire, Général Major Kakule Somo Evariste, a dit que Zachée Mathina est un journaliste infiltré, travaillant pour le compte de l'ennemi afin de déstabiliser la province. Il a demandé à la foule de dire au journaliste de sortir de sa cachette et revenir au bon sens tout en cessant d'être manipulé par les politiciens.

Le gouverneur militaire du Nord-Kivu, a mis en place une commission d'enquête sur divers chantiers en cours dans la partie nord ainsi que le niveau d'exécution des travaux. Cette commission a une durée de 15 jours pour présenter son rapport, à la suite de l'alerte lancée par Mathina,

DES CORRESPONDANTS

ITURI

« Vous serez arrêtés » : Jules Ngongo menace-t-il la presse et les voix discordantes ?

3 octobre 2025

Une déclaration du lieutenant **Jules Ngongo**, porte-parole des FARDC et de l'état de siège en Ituri, crée la controverse au sein des médias locaux. Dans une émission diffusée sur la Radio Télévision FARDC, l'officier militaire a mis en garde les journalistes contre toute diffusion de propos remettant en cause les décisions officielles.

Selon lui, donner la parole à des personnes qui contestent les mesures de l'armée ou de l'État constitue une faute grave. « Nous devons aussi appuyer l'État. Quelqu'un qui vient contredire des décisions judiciaires ou politiques, conformément à la loi, ne doit pas être entendu (...) Si vous donnez la parole à de tels messieurs, vous serez arrêté. La justice va vous arrêter », a-t-il déclaré, menaçant directement les médias.

Cette mise en garde vise notamment les réactions suscitées par l'opération de contrôle des casques et gilets imposée aux conducteurs de taxis-motos en Ituri.

Ces propos ont provoqué une vague d'inquiétude au sein des journalistes de Bunia qui y voient une tentative de museler la presse. Plusieurs acteurs dénoncent une dérive autoritaire, contraire aux principes fondamentaux de la liberté d'informar.

La Constitution congolaise (article 24) garantit pourtant la liberté d'expression et d'information. De plus, le Code d'éthique et de déontologie des journalistes congolais consacre le pluralisme des opinions et l'équilibre de l'information comme des principes essentiels. En menaçant de sanctionner les médias pour avoir donné la parole à des voix critiques, le porte-parole des FARDC apparaît en contradiction avec ces textes.

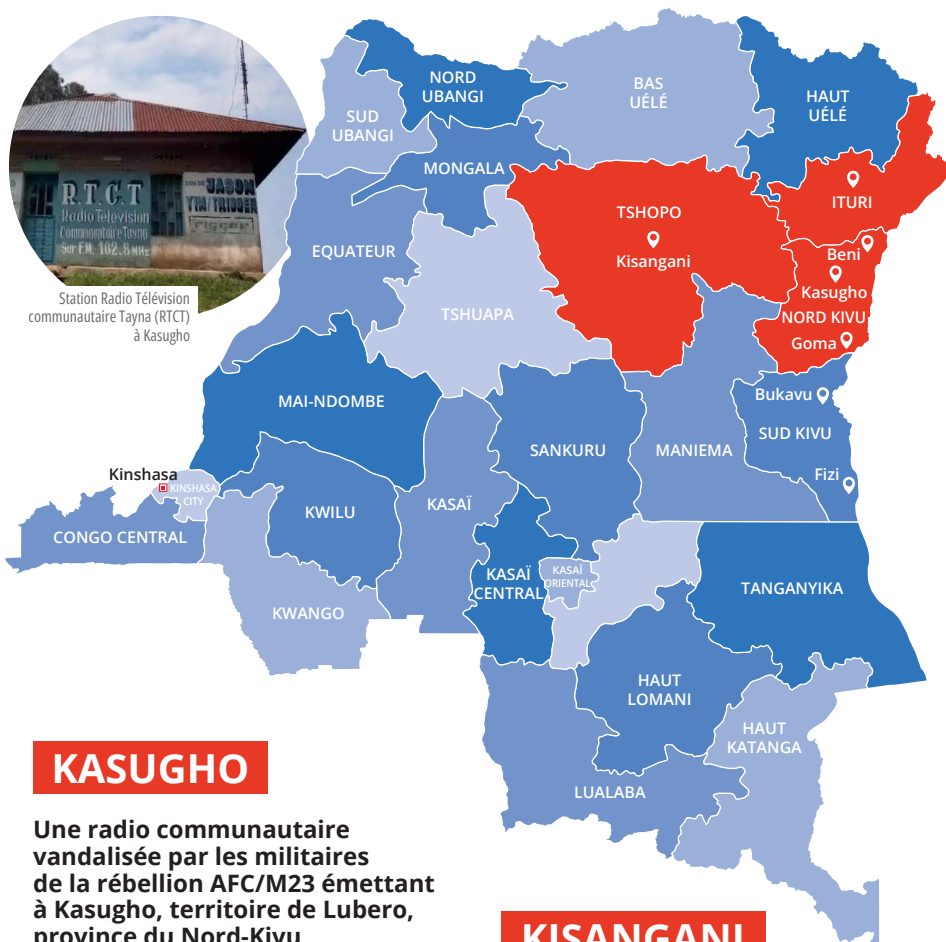
Cette polémique relance le débat sur l'équilibre à trouver entre les impératifs sécuritaires liés à l'état de siège et le respect des libertés fondamentales. Dans une province marquée par les violences armées, les autorités justifient certaines restrictions par la nécessité d'éviter la désinformation et de protéger les opérations militaires. Mais pour les défenseurs de la presse libre, ces restrictions ne doivent pas dériver vers une censure systématique.

Plusieurs voix s'élèvent déjà pour appeler à une clarification des propos du lieutenant Jules Ngongo et à un rappel au respect de la liberté de la presse.

Rachidi Kudra, depuis Bunia, www.ituri.cd



Station Radio Télévision communautaire Tayna (RTCT) à Kasugho



KASUGHO

Une radio communautaire vandalisée par les militaires de la rébellion AFC/M23 émettant à Kasugho, territoire de Lubero, province du Nord-Kivu

La station de la Radio Télévision Communautaire Tayna (RTCT) basée à Kasugho, territoire de Lubero, en province du Nord-Kivu, a été vandalisée et son matériel saboté les miliciens du M 23, le 6 mars 2025. Lors de la prise de contrôle de cette agglomération par la rébellion après affrontements avec les FARDC, les installations de la RTCT ont été ciblées et envahies par les hommes en armes. Ils ont emporté une console de mixage, un laptop et 4 microphones.

FIZI

Une journaliste accusée de collaboration avec les rebelles Red Tabara du Burundi, à Malinde.

Géraldine Ingabire, journaliste de nationalité Burundaise, travaillant pour la radio communautaire Amani FM, émettant à Malinde, en Territoire de Fizi, dans la partie sud de la Province du Sud-Kivu, à l'Est de la RDC, a été arrêtée le mercredi 16 avril 2025, et conduite au cachot de la police nationale de cette entité administrative.

La police l'avait accusé d'être en collaboration avec les rebelles Burundais de Red Tabara basés dans la zone en RDC.

KISANGANI

Un journaliste détenu pour avoir divulgué des informations sur les opérations militaires

Serge Sindani, journaliste et Directeur Général du Média en ligne, « Kis24.info », paraissant à Kisangani, chef-lieu de la Province de la Tshopo au Nord-Est de la RDC, a été interpellé mardi, 24 juin 2025 avant midi, par un officier supérieur des FARDC.

Le journaliste a été conduit dans les installations de renseignements militaires de la 31^{ème} Région, où il a été longuement entendu sur une publication sur son compte X (twitter) où on peut voir la photo du journaliste, avec en arrière-plan, des avions de guerre stationnés sur l'aéroport international de Bangoka (Kisangani), avec comme commentaires : « RDC-Instant Kisangani – la ville est calme et sous contrôle avec nos avions de chasse Sukhoi ? Bon dimanche ».

Le journaliste a été interrogé sur ses intentions en publiant ces photos. Ses téléphones ont été confisqués. Serge Sindani qui s'est spécialisé sur les questions militaires, aurait voulu démentir des informations publiées précédemment sur les réseaux sociaux, et faisant état de la destruction de ces avions lors des opérations au front.



JED a écrit au Ministre de la Justice pour faire cesser les arrestations intempestives des journalistes.

Dans une lettre adressée, le jeudi 7 août 2025, au ministre ad intérim de la Justice et Garde des Sceaux, Monsieur Samuel Mbemba, avec copies pour informations au ministre de la Communication et des Médias et au Directeur de Cabinet du Président de la République, Journaliste en danger (JED), a tenu à attirer son attention sur la vague des arrestations des journalistes enregistrées depuis quelques jours à Kinshasa, en violation manifeste de la loi qui reconnaît et garantit l'exercice de la liberté de la presse en RDC.

JED a surtout demandé son implication, en sa qualité de ministre de la Justice, pour faire cesser ces atteintes qui sont en contradiction avec la volonté maintes fois exprimée par le Chef de l'Etat, Felix Antoine Tshisekedi Tshilombo, de promouvoir la liberté de la presse et de garantir la sécurité des journalistes, pour leur permettre de jouer réellement leur rôle de « Quatrième Pouvoir ». En effet, alors que la profession des journalistes était encore sous le choc après l'assassinat ignoble, ce mardi 5 août 2025, du journaliste Wilondja Mazambi Fiston à Bukavu, en territoire sous occupation des rebelles du M23, ici à Kinshasa, deux journalistes étaient arrêtés sans ménagement et conduits précipitamment à la prison centrale de Makala où ils croupissent en ce moment.

Il s'agit de :

- **Madame Glody Ndaya**, journaliste et directrice générale du groupe de presse « Eventsrdc ». Elle a été arrêtée, mardi 8 août 2025, au sortir d'un restaurant dans la commune de la Gombe, par trois hommes en tenue civile qui l'ont conduite au Commissariat de la police de Kinshasa, puis au Parquet de Grande Instance de Kinshasa/ Gombe, où elle a été longuement entendue par un magistrat sur la publication dans son média, le 31 juillet 2025, d'un article mettant en cause un médecin accusé de facturer les traitements contre le Cancer alors que le gouvernement avait imposé la gratuité de ces traitements. Alors que la journaliste était en attente de sa confrontation avec le plaignant, le Magistrat a décidé brusquement de la transférer le lendemain à la prison centrale de Makala.
- **Espérant Kasongo**, journaliste à « Siloe Tv », une chaîne chrétienne appartenant à un musicien et Prédicateur très connu à Kinshasa, a été arrêté, lui aussi, ce lundi

Alors que la profession des journalistes était encore sous le choc après l'assassinat ignoble, ce mardi 5 août 2025, du journaliste Wilondja Mazambi Fiston à Bukavu, en territoire sous occupation des rebelles du M23, ici à Kinshasa, deux journalistes étaient arrêtés sans ménagement et conduits précipitamment à la prison centrale de Makala où ils croupissent en ce moment.

du 5 août 2025 vers 17 heures, dans la commune de Kitambo, sur plainte d'un autre Prédicateur qui l'accuse « d'injures publiques et diffamation », selon ses proches. 24 heures après, il a également été conduit à la prison centrale de Makala.

Sans entrer dans le fonds de ces deux affaires qui sont en cours d'instructions, JED constate que la procédure de ces arrestations viole les dispositions de la nouvelle Loi sur la presse, à savoir : « L'ordonnance-Loi N°23/009 du 13 mars 2023 fixant les modalités d'exercice de liberté de la presse, la liberté d'information et d'émission par la Radio et la Télévision ; la presse écrite ou tout autre moyen de communication en République démocratique du Congo ».

Il s'agit, notamment, des articles suivants :

- **L'article 104** qui dispose que « Toute personne physique ou morale citée ou mise en cause dans un article de presse écrite ou en ligne, une émission de radio ou de télévision, soit nominativement, soit indirectement, mais de façon telle qu'elle puisse être identifiée, a le droit de faire insérer dans les colonnes de ladite publication une réponse ou une rectification ou d'accéder à ladite émission pour le même effet, sans frais... »
- **L'article 112 qui stipule :** « La publication du droit de réponse ou de rectification constitue réparation à l'égard de la personne lésée. En cas de refus de publication d'un droit de réponse ou de rectification, la personne lésée est en droit de saisir les instances judiciaires pour réparation ».

Il ressort de ces deux articles que, concernant l'infraction de diffamation ou imputations dommageables, la nouvelle Loi introduit la notion de la « bonne foi du journaliste », et fait obligation à la personne qui se sent lésée par un article de presse d'user de son droit de réponse qui vaut réparation du préjudice subi. Ce n'est qu'en cas de refus de publication du droit de réponse, que la personne peut saisir les instances judiciaires », peut-on lire dans cette lettre.

JED rappelle que cette nouvelle Loi sur la presse est issue des Etats généraux de la Presse présidés par le Chef de l'Etat, en janvier 2022, dans le but de mettre fin aux arrestations arbitraires et intempestives. Ces dernières étaient le lot des journalistes dans l'ancienne loi sur la presse datant de l'époque de la dictature sous Mobutu Sese Seko.

« Au regard de tout ce qui précède, Journaliste en danger (JED) vous demande d'user de vos prérogatives pour obtenir la libération de ces journalistes en détentions, sans jugement, à la prison centrale de Makala en violation de leur droit à la présomption d'innocence, mais aussi d'honorer l'engagement pris par votre prédécesseur.

En définitive, à quoi cela aurait servi d'avoir cette nouvelle Loi promulguée par le Chef de l'Etat et qui protège mieux les journalistes dans l'exercice de leur métier, si elle ne peut être ni appliquée, ni respectée par les Magistrats qui sont sous vos ordres ? », conclut la lettre de JED signée par son Secrétaire général, Tshivis Tshivuadi.

JOURNALISTE EN DANGER (JED) APPELLE A LA MOBILISATION DES MEDIAS POUR ASSURER LE SUIVI DE L'ACCORD DE PAIX ENTRE LA RDC ET LE RWANDA | Kinshasa, 7 Juillet 2025

Journaliste en danger (JED), agissant dans le cadre de ses missions de défense de la liberté de la presse et du droit à l'information en RDC, a suivi avec grand intérêt la signature, le 27 juin 2025 à Washington, de l'Accord de paix entre la RDC et le Rwanda sous la médiation du gouvernement des Etats Unis d'Amérique.

JED salue cet Accord qui ouvre une perspective de paix et de sécurité pour la RDC après plus de trois décennies de guerre à l'Est du pays, qui ont fait des millions de morts, des milliers des personnes déplacées internes ; occasionné le pillage des ressources et la destruction des infrastructures, y compris les installations des médias qui ont été attaquées, des médias saccagés et réduits au silence ; et beaucoup de journalistes tués, ou contraints d'abandonner leur métier pour leur sécurité.

Sur le plan politique, cet Accord se fixe pour objectifs, notamment de : « *Rétablir un climat de confiance entre la RDC et le Rwanda ; créer un environnement sûr et sécurisé favorisant la reprise des activités socio-économiques ; assurer une paix et une stabilité durables dans la région où les droits de l'homme sont respectés ; mettre fin à des discours de haine et des attaques verbales* ».

Nul, n'est en meilleure position que les médias, pour susciter une appropriation par différentes catégories d'acteurs qui constituent leur audience, des efforts de paix en cours.

Au regard de ces objectifs, Journaliste en danger (JED) tient à attirer l'attention de toutes les parties prenantes à cet Accord sur les rôles que les journalistes et professionnels des médias sont appelés à jouer dans ce nouveau contexte. Mais surtout sur l'engagement des médias congolais, dans les dynamiques de construction de la paix.

En effet, après des décennies de guerre et de violence, et au cours desquelles, tant d'efforts et des processus de paix ont été voués à l'échec, un retour durable à la paix, à la stabilité et au « savoir revivre ensemble » ne saurait se limiter à un Accord entre belligérants.

Au-delà de la controverse qui peut entourer la signature de l'Accord de Washington, le succès de sa mise en œuvre nécessite une adhésion de ces hommes et ces femmes meurtris et traumatisés par ces années de guerre, à un projet de réconciliation auquel chacun puisse croire et aspirer. C'est ici que le rôle des médias devient déterminant. Autant les médias ont le pouvoir,

en période de conflit latent ou ouvert, d'exacerber les tensions, qui conduisent à toutes les formes de violence ; autant, ils ont aussi le pouvoir de contribuer à maintenir le calme en période de trouble, de préserver ou de restaurer la possibilité d'un dialogue entre les parties engagées dans le conflit, voire même de se constituer en plateformes où peuvent être débattus tous les points des désaccords ou les zones d'ombres qui entourent certaines dispositions.

Dès lors, Il paraît effectivement fondamental, que la presse congolaise dans sa diversité puisse accompagner tous les dispositifs mis en place par l'Accord de paix de Washington, pour un retour à la paix et à la stabilité, en disposant de suffisamment d'éléments, pour informer le public sur les débats qui ont été menés dans des rencontres au sommets, afin de pouvoir suivre la mise en application de leurs recommandations.

Ce sont les Journalistes qui ont le pouvoir de relayer ces négociations auprès des populations de base, de leur en faire saisir tous les enjeux, de leur permettre d'établir tous les liens voulus entre leurs préoccupations quotidiennes d'une part et les enjeux négociés d'un retour à la paix d'autre part, et ainsi de mobiliser tous leur soutien à ces efforts diplomatiques.

Journaliste en danger (JED), en appelle au gouvernement congolais, à travers le mécanisme ad hoc de suivi, d'assurer un engagement stratégique des médias dans la mise en œuvre de l'Accord de paix signé entre la RDC et le Rwanda.

JED demande également aux professionnels des médias d'afficher leur détermination à travailler dans le sens de la construction de la paix, par la mise en œuvre des pratiques professionnelles rigoureuses et responsables. Nul, n'est en meilleure position que les médias, pour susciter une appropriation par différentes catégories d'acteurs qui constituent leur audience, des efforts de paix en cours.

A cet égard, JED se proposent d'organiser un important Forum sur le rôle et l'engagement des médias dans l'Accord de paix de Washington, où sera adopté un Plan d'actions et des propositions d'appuis nécessaires pour aider les médias congolais à couvrir de manière professionnelle les enjeux nationaux et régionaux de paix, de sécurité et de réconciliation nationales qui se profilent dans le pays et dans toute la région des Grands lacs.

DÉCLARATION D'ENGAGEMENT DES PROFESSIONNELS DES MÉDIAS POUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ FACE À LA GUERRE D'AGRESSION CONTRE LA RDC PAR LE RWANDA

Nous, professionnels des médias de la République démocratique du Congo réunis ce lundi 10 mars 2025 à Kinshasa au Forum des médias sur la Paix et la Sécurité en République Démocratique du Congo dans le contexte de la guerre d'agression que subit notre pays, à l'initiative de Journaliste en danger (JED) et de l'Union Nationale de la Presse du Congo (UNPC), en accord avec le Ministère de la Communication et des Médias ;

Considérant la grave crise humanitaire et sécuritaire qui sévit principalement dans l'Est du pays, causant des millions des morts et des déplacés internes, ainsi que la destruction massive des infrastructures de base et le saccage des médias pour la plupart réduits au silence ;

Après avoir passé en revue toutes les initiatives et tentatives nationales, régionales et internationales pour ramener la paix en République Démocratique du Congo mais n'ayant jusque-là pas encore produit les effets escomptés ;

Conscients du rôle et de la responsabilité des médias dans la sensibilisation de l'opinion sur les enjeux de la paix et la sécurité contenus dans les différents processus (Nairobi, Luanda, Conseil de paix et sécurité de l'Union africaine et des Nations Unies) ainsi que la défense des droits humains en République Démocratique du Congo ;

Convaincus qu'il ne peut y avoir de paix durable en République démocratique du Congo sans le respect des principes démocratiques, le respect des droits humains, notamment de la liberté de presse et d'expression, la pratique de bonne gouvernance et la lutte contre l'impunité ;

Réaffirmant notre volonté commune de contribuer au retour rapide de la paix, d'œuvrer en faveur de la cohésion nationale et du vivre-ensemble en République démocratique du Congo ;

Faisons la déclaration d'engagement suivante :

- **Dénonçons** le climat général d'insécurité dans l'Est de la République Démocratique du Congo, climat amplifié par la dernière occupation de quelques territoires des provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu par l'armée rwandaise et de ses supplétifs de l'AFC/M-23 ;
- **Insurgeons** contre les graves atteintes à la liberté de la presse et les exactions dont sont victimes les professionnels des médias et les organes de presse, notamment dans les territoires occupés ;
- **Rappelons** l'obligation pour toutes les forces belligérantes de respecter les droits fondamentaux et le droit international humanitaire, et principalement le droit constitutionnel à l'information ;
- **Demandons** au Gouvernement de la République Démocratique du Congo de respecter la liberté de la presse et de lever toutes les entraves au travail des journalistes nationaux et internationaux ;
- **Sollicitons** du Gouvernement de la République Démocratique du Congo les appuis et les facilités susceptibles de permettre aux professionnels des médias d'accéder à l'information et de couvrir de manière professionnelle les grands enjeux de l'heure (politique, sécuritaire et humanitaire) ;
- **Laçons** un appel pressant à tous les professionnels des médias de la République Démocratique du Congo à faire preuve de la plus grande responsabilité dans le traitement des informations liées aux enjeux de l'heure et de bannir toute pratique susceptible de créer la division et d'exacerber les tensions ;
- **Appelons** à une synergie d'actions entre les médias et les pouvoirs publics afin de favoriser les échanges d'informations, prévenir et lutter contre les atteintes à la liberté de la presse et assurer la viabilité des médias ;
- **Engageons**, en outre, à accompagner toutes les initiatives susceptibles de promouvoir la cohésion nationale et le retour rapide à la paix ;
- **Exprimons** toute notre proximité et notre solidarité à l'égard de tous les professionnels des médias vivant dans les territoires sous occupation rwandaise ;
- **Demandons** aux partenaires de la République Démocratique du Congo de s'investir résolument dans les efforts pour le respect strict de différents accords signés en vue du respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la République démocratique du Congo. Ce qui implique le retrait de toutes les forces étrangères d'occupation.

Fait à Kinshasa, le 10 mars 2025

RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES

COMMENT CONSTRUIRE UNE NOUVELLE ÈRE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE EN RD CONGO

La RD Congo a connu, ces dernières années, des conflits armés qui ont sérieusement entamé le processus de démocratisation et le développement du pays. Des situations de tensions politiques ou de crise sécuritaires sont généralement propices à la répression des journalistes dans le but non avoué de faire taire des voix discordantes et d'empêcher toute émergence des débats démocratiques sur des sujets pourtant d'intérêt national et qui intéressent l'opinion publique.

Pourtant les médias, en tant que vecteur de la société, ont un rôle important à jouer dans la résolution pacifique des conflits, l'éducation au respect des droits de l'homme, la bonne gouvernance, l'édification d'un Etat démocratique et le développement de manière générale.

Pour que les médias congolais puissent jouer tous ces rôles, ils doivent être libres, indépendants et responsables. Les journalistes doivent travailler en toute liberté et responsabilité sans crainte de se retrouver en prison ou d'être tout simplement assassinés. Pour cela, ils doivent se sentir non seulement protégés mais aussi défendus au quotidien à tous les niveaux, même devant les cours et tribunaux. C'est le rôle que JED a joué, depuis près de trente ans en RDC et que l'organisation veut continuer à jouer pour les prochaines années, avec le soutien et l'appui de ses partenaires. Et plus particulièrement dans le contexte de la grave crise humanitaire et sécuritaire consécutives à des années de guerre qui durent à l'Est de la RDC.

Soutenir la presse pour qu'elle joue son rôle reconnu de « Quatrième pouvoir », c'est d'abord assurer leur sécurité physique des journalistes, et lutter contre l'impunité des crimes commis contre eux, et entretenus, notamment, par la faiblesse du système judiciaire congolais.

1. Pour un mécanisme de sécurité pour les journalistes

Face à ces défis, la RDC s'est dotée d'une nouvelle Loi sur la presse, issue des Etats généraux de la presse. De l'avis général, cette nouvelle Loi est moins répressive et plus protectrice des journalistes que l'ancienne qui datait de l'époque de la dictature du Maréchal Mobutu.

Se doter d'une nouvelle Loi sur la presse, est une chose ; la faire respecter par tous en est une autre. D'autant plus que les nouvelles dispositions contenues dans cette nouvelle Loi restent méconnues par les journalistes eux-mêmes et par les hommes de loi chargés de la respecter et de la faire respecter. D'où la nécessité de la mise en œuvre des actions de sensibilisation et de plaider sur ce nouveau cadre de l'exercice de la liberté de la presse en RDC.

Compte tenu du niveau de violence à l'encontre des journalistes, et des abus de pouvoir dont ils sont victimes, l'instauration d'un moratoire sur les arrestations des journalistes en attendant la dépenalisation effective des délits de presse, est plus que jamais nécessaire et urgente et la lutte contre l'impunité doit être une priorité. Sans cette volonté politique, la situation des journalistes restera précaire.

La mise en place rapide d'un réseau de points focaux dans les différentes administrations et ministères concernés par la liberté de la presse doit être une première étape d'un mécanisme visant à assurer une réponse rapide et un suivi des plus hautes autorités afin de renforcer la protection et la sécurité des journalistes congolais et de lutter contre l'impunité.

2. Des enquêtes sur les assassinats des journalistes

Au cours de trente dernières années, au moins 30 journalistes ou professionnels des médias ont été tués dans des conditions qui n'ont jamais été clairement élucidées. Dans la majorité des cas, les enquêtes annoncées, au lendemain de ces assassinats, n'ont jamais eu lieu. Les quelques enquêtes qui semblent avoir été menées ont été sciemment bâclées, et elles



JOURNALISTE EN DANGER

ont toutes abouti à des procès qui n'ont pas permis d'identifier les véritables auteurs de ces meurtres, ni leurs commanditaires, ni leurs mobiles.

Malgré la dénonciation faite par les organisations nationales et internationales de défense des droits de l'homme, la justice congolaise n'a pas pu, jusqu'aujourd'hui, éclairer toutes les zones d'ombre entourant ces meurtres.

Pour opérer une dynamique générale et collective de changement nécessaire à la promotion de la liberté de la presse en général, et de la sécurité de la presse en particulier, nous formulons les recommandations ci-après :

Au Gouvernement congolais

Opérer des changements radicaux qui s'imposent aussi bien sur le plan législatif que sur le plan des structures d'encadrement de la profession journalistique à travers les 5 chantiers suivants :

- > Réformer le cadre légal répressif sans délai en consacrant la dépénalisation des délits de presse afin que les journalistes puissent exercer sereinement et librement leur indispensable rôle de quatrième pouvoir ;
- > Mettre fin aux arrestations de journalistes et aux suspensions arbitraires des médias en confiant à un organe de régulation indépendant l'exclusivité des prérogatives de sanctions et en sensibilisant les forces de sécurité et acteurs du monde judiciaire aux droits et devoirs des journalistes ;
- > Mettre en place un mécanisme national de protection des journalistes doté des moyens et des relais dans les différentes institutions afin que les exactions commises contre les professionnels du secteur ne restent pas impunies ;
- > Mettre fin à l'impunité des crimes commis contre les journalistes en relançant les enquêtes sur les journalistes assassinés au cours des deux dernières décennies.

AU CSAC (Agence publique de régulation des médias)

Agir en promoteur de la liberté de la presse plutôt qu'en gendarme face aux journalistes et leurs médias. A cet effet :

- > Il jouera le rôle de coach des professionnels des médias d'une part, et de leur avocat auprès des autorités publiques, d'autre part ;
- > Il privilégiera les activités d'information et de concertation des journalistes ;
- > Il passera par des concertations ou par des consultations des journalistes avant toute prise des décisions importantes concernant la presse.

Aux Partenaires de la RDC

- > Se mobiliser davantage en faveur de la défense de la liberté de la presse et d'expression, en prenant conscience que la liberté de la presse fait partie des droits fondamentaux garantis par la Constitution et qu'elle constitue un puissant moteur de la démocratie et du développement ;
- > La conditionnalité de la coopération par le respect des droits de l'homme et particulièrement de la liberté de l'information ;
- > Le ciblage et autres sanctions à l'encontre des auteurs et responsables des crimes contre la presse.

Aux groupes armés

Respecter les droits des journalistes et les libertés individuelles.



Journaliste en danger (JED) est une organisation à but non lucratif basée à Kinshasa en République Démocratique du Congo, et dédiée à la défense et la promotion de la liberté de presse. Créée en novembre 1998 par un groupe des journalistes congolais, JED aspire à un environnement où les journalistes peuvent exercer leur profession sans crainte pour leur sécurité, leur droit et leur indépendance.